

# Plan de développement de la **ZONE AGRICOLE**



MRC d'Antoine-Labelle



Bien que ce document soit une version allégée du Plan de développement de la zone agricole, il comprend toutefois l'intégralité du Diagnostic, de l'Énoncé de vision stratégique et du Plan d'action. De plus, différentes annexes relatives aux données statistiques, à la cartographie, à la caractérisation du territoire, aux fiches techniques des municipalités et aux consultations sur le PDZA ont été élaborées en cours de démarche. Tous ces documents sont disponibles sur demande à la MRC d'Antoine-Labelle.



Document adopté à l'unanimité lors du conseil des Maires du 27 janvier 2015, résolution MRC-CC-11577-01-15.

**Note :**

La forme masculine a été utilisée afin d'alléger le texte.

**Dépôt légal :**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015.

**ISBN :**

978-2-9802446-8-1 (version imprimée)  
978-2-9802446-9-8 (PDF)

**Crédits :**

Conception graphique :  
CAROLINE LÉGER, UniC conception graphique

Révision linguistique :  
ALEXANDRA VÉZINA, Punch Communication

Photographies :  
GASTON BEAUREGARD, CÉLINE BÉLEC, PIERRE BOURDEAU, VALÉRIE CAMPEAU, PIERRE DUFORT, MATHIEU DUPUIS, LOUIS GARON, CATHERINE GOULET, CAROLINE LÉGER, GAETAN LEFEBVRE, CATHERINE LUSSIER, EMMANUELLE MARCIL, JACKLINE WILLIAMS.

# Table des MATIÈRES

Mot de la préfète .....	4
Mot de la directrice générale .....	5
Mot du président de l'Union des producteurs agricoles de la Lièvre .....	6
Mandat et cadre d'analyse .....	7
Présentation de la MRC d'Antoine-Labelle .....	8
Carte du territoire municipalisé .....	9
<b>1 SYNTHÈSE DU PORTRAIT</b> .....	<b>10</b>
1.1 <b>La zone agricole</b> .....	<b>11</b>
Les caractéristiques géophysiques .....	11
L'occupation de la zone agricole par les entreprises agricoles .....	13
1.2 <b>Les activités agricoles</b> .....	<b>14</b>
Les entreprises agricoles .....	14
Les exploitants agricoles / La relève agricole / Principales productions .....	15
La mise en marché des produits agroalimentaires .....	17
Les services / La formation .....	18
1.3 <b>La multifonctionnalité</b> .....	<b>19</b>
La dimension sociale .....	19
La mise en valeur durable de l'environnement .....	20
Les paysages agricoles .....	21
<b>2 DIAGNOSTIC</b> .....	<b>22</b>
2.1 La mise en valeur du potentiel des sols de la zone agricole .....	23
2.2 Le mode d'occupation de la zone agricole .....	24
2.3 La vitalité des activités agricoles sur le territoire .....	25
2.4 L'accessibilité aux programmes d'aide et aux services professionnels .....	26
2.5 Le développement de la filière des productions non traditionnelles et d'une mise en marché réfléchie .....	27
2.6 La mise en valeur et la préservation des conditions assurant le développement des productions biologiques .....	28
2.7 La sensibilisation collective à l'importance des activités agricoles pour la MRC .....	28
2.8 L'équilibre entre les besoins des cultures et l'apport en matières fertilisantes .....	29
2.9 Le développement de la filière agrotouristique .....	29
<b>3 VISION CONCERTÉE</b> .....	<b>30</b>
<b>4 PLAN D'ACTION</b> .....	<b>32</b>
Mise en œuvre du PDZA .....	33
Suivi et évaluation du PDZA .....	33
Contenu des fiches de projets .....	33
<b>PRÉSENTATION DES 18 FICHES DE PROJET</b> .....	<b>35</b>
Équipe de réalisation .....	54
Références .....	55



## Mot de la PRÉFÈTE

C'est avec plaisir que je vous présente, accompagnée des maires et mairesses des dix-sept municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle, notre *Plan de développement de la zone agricole*. La réalisation de ce document marque un important tournant pour l'agriculture dans la région. L'attention portée à sa confection tout au long de la démarche reflète la force d'une région, notamment par la concertation d'une communauté autour d'enjeux mobilisateurs afin d'agir concrètement sur les problématiques soulevées. Ce projet rassembleur permettra non seulement de développer les créneaux agricoles existants dans la région, mais également de saisir les nouvelles opportunités de développement qui s'offrent à nous.

En mon nom et celui de tous mes collègues, je tiens à remercier tous ceux qui ont été impliqués de près ou de loin dans la réalisation de ce mandat. Nous sommes également reconnaissants des efforts investis par les acteurs de premier ordre, soit les membres du *Comité consultatif agricole* et de la *Commission d'aménagement* de la MRC, mais également le comité technique PDZA, dument créé pour la cause.

Enfin, je ne peux passer sous silence l'incroyable participation du milieu, vous tous chers citoyens et citoyennes ainsi que les producteurs agricoles. Ce portrait n'aurait pu être si complet sans votre support. Les constats ressortis dans ce document, tout comme les enjeux importants qui y ont été définis, sont certainement venus dicter d'eux-mêmes les gestes et actions à mettre en place au cours des prochaines années. C'est à travers ce *Plan de développement de la zone agricole* que se traduit la volonté et la fierté de reconnaître et de positionner le monde agricole comme un intrant des plus importants pour notre région.

LYZ BEAULIEU, préfète  
Mairesse de Notre-Dame-de-Pontmain

## Mot de la DIRECTRICE GÉNÉRALE

La MRC d'Antoine-Labelle a débuté les travaux entourant la révision de son schéma d'aménagement en 2012 et c'est dans ce cadre, notamment lors de l'élaboration du *Diagnostic territorial*, que la MRC concluait à une méconnaissance de l'activité agricole sur le territoire. Il apparaissait clair, tant pour les élus et les professionnels, que la MRC d'Antoine-Labelle devait approfondir le sujet afin de mieux comprendre la réalité propre à cet important secteur économique. Au cours des années 2012 et 2013, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec lançait des appels de projets pour soutenir financièrement l'élaboration d'un *Plan de développement de la zone agricole*. La MRC d'Antoine-Labelle s'est vu confirmer cette aide financière à l'automne 2013.

Depuis l'amorce de la démarche d'élaboration du *Plan de développement de la zone agricole*, la MRC d'Antoine-Labelle a eu l'occasion d'affirmer son intérêt pour la cause de l'agriculture. De plus, le succès de cette approche régionale repose principalement sur l'implication et l'engagement des acteurs et des intervenants de notre communauté agricole. À ce sujet, nous devons souligner à quel point nos producteurs

agricoles possèdent la fibre entrepreneuriale nécessaire tant à leur succès individuel que collectif. Ce trait de caractère démontre une passion sans bornes pour un métier parfois ardu, ainsi qu'une bonne dose de courage et de volonté.

Je désire souligner le travail effectué par le personnel du service de l'aménagement et des membres du *Comité consultatif agricole* et de la *Commission d'aménagement* de la MRC pour leur soutien tout au long de la démarche. Grâce à cet outil, la région se trouve maintenant mieux orientée pour relever les nombreux défis qui se présenteront.

Bonne lecture !

JACKLINE WILLIAMS, directrice générale  
MRC d'Antoine-Labelle

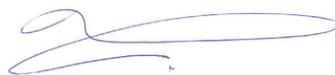


## Mot du président de l'Union des PRODUCTEURS AGRICOLES DE LA LIÈVRE

L'accomplissement de la démarche du PDZA est une excellente nouvelle pour les producteurs agricoles de la région. L'adoption d'un tel plan amène à définir la planification stratégique qui permettra de contribuer au développement de notre communauté agricole. À partir de diverses données statistiques et des résultats de différentes consultations, le document dresse un portrait et un diagnostic d'ensemble qui reflète la réalité agricole actuelle de la MRC et met en lumière des éléments qui jusqu'à aujourd'hui n'avaient pas été décelés.

Je tiens également à remercier la MRC et le CLD d'Antoine-Labelle pour leur implication et leur écoute dans le dossier du PDZA. Le travail effectué a engendré une belle complicité entre les acteurs du

secteur agricole et la MRC afin d'obtenir un résultat de qualité. Je suis persuadé que la mise en œuvre des projets proposés dans ce document garantira le maintien de cette collaboration pour les années à venir et améliorera la visibilité de l'agriculture sur la scène régionale.



MARIO LAUZON, président  
UPA de la Lièvre

## Mandat et CADRE D'ANALYSE

En juin 2013, le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), lançait un programme d'aide financière permettant aux MRC de supporter la vitalité du secteur agricole dans les diverses régions de la province. Versé dans la foulée des « Plans de développement de la zone agricole » (PDZA), le programme vise l'élaboration, par les MRC, d'un document de planification s'adressant à tous les acteurs du territoire touchés par l'agriculture.

L'objectif de ce document est de mettre en valeur les activités de la zone agricole tout en favorisant leur développement responsable et durable sur le territoire. Plus précisément, selon le MAPAQ, la mise en valeur de la zone agricole par l'agriculture est la meilleure façon d'assurer le développement et la pérennité des activités agricoles, d'atténuer les pressions de l'urbanisation et de favoriser la vitalité et l'occupation dynamique du territoire. À cet effet, le PDZA retient quatre cibles, soit de mettre en valeur les entreprises agricoles et leurs produits, de viser l'accroissement ou la diversification des produits, des modèles d'entreprises ou des

modes de mise en marché, de favoriser la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture et d'encourager le développement des activités complémentaires à l'agriculture telles que l'agrotourisme et la transformation à la ferme.

Le 26 novembre 2013, appuyée par le MAPAQ, la MRC s'est fièrement lancée dans ce processus. Afin de respecter ses objectifs, la MRC a élaboré le document en quatre étapes distinctes. Tout d'abord, il a été nécessaire d'effectuer le portrait des caractéristiques agricoles de la région. À l'aide de thématiques telles que l'occupation du territoire, les entreprises et les productions agricoles, la mise en marché des produits, ainsi que la gestion des activités agricoles et de l'environnement, il a été possible de cerner l'identité agricole propre à la MRC. Suite à l'identification des forces et des faiblesses provenant du portrait, un diagnostic a été produit, permettant de cibler et de faire ressortir les potentiels et les contraintes liés au secteur agricole de la région. Puis, la réalisation d'un plan d'action a mis en lumière les actions devant être posées afin d'atteindre les objectifs de la démarche. À cet égard, un

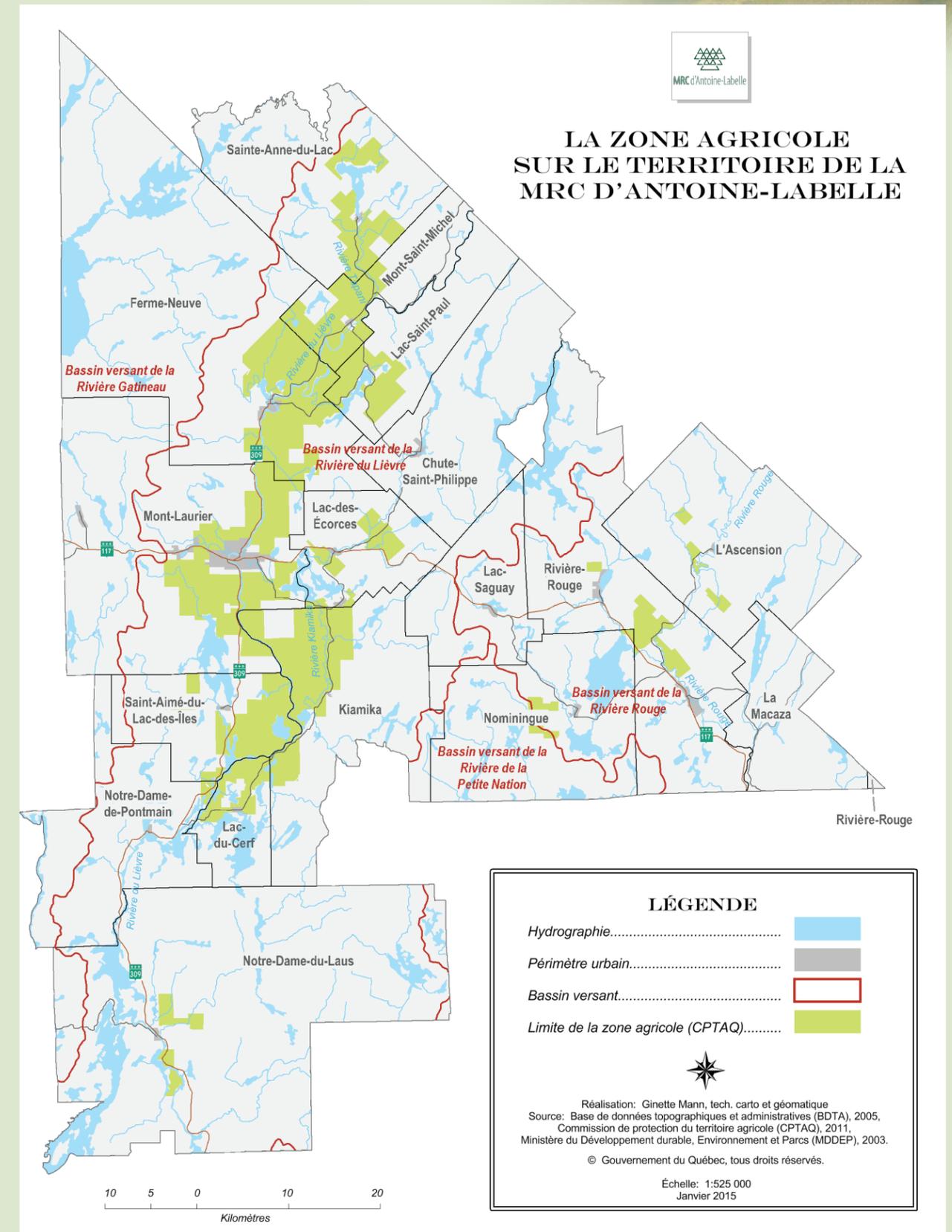
système de suivi et d'évaluation a été élaboré, dans le but d'apporter un regard critique vis-à-vis l'atteinte des actions posées et des objectifs établis.

La démarche conduite par la MRC, avec le soutien professionnel du CLD d'Antoine-Labelle, a été chapeautée par un comité technique formé de plus d'une vingtaine de représentants, chargés d'apporter un regard critique sur les éléments présentés dans le PDZA.





## CARTE DU TERRITOIRE MUNICIPALISÉ



# Présentation de la MRC D'ANTOINE-LABELLE

La MRC d'Antoine-Labelle est située dans la région administrative des Laurentides. D'une superficie de 15 658 km<sup>2</sup>, elle constitue 72 % du territoire laurentien (incluant l'hydrographie). Une très grande partie du territoire de la MRC est de tenure publique, soit 86 %.

Le territoire municipalisé est formé de dix-sept municipalités. Plus de 35 658 citoyens composent la population de la MRC, selon le décret de la population 2014 effectué par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). Plus de la moitié de la population vit dans les deux principales villes du territoire, soit Mont-Laurier (39 %) et Rivière-Rouge (13 %). Dans ces dernières, on retrouve une multitude d'infrastructures et de services de nature locale et régionale, alors que les autres municipalités du territoire offrent des services visant majoritairement une clientèle locale. La population de la MRC croît à un rythme plutôt lent et cette tendance devrait se perpétuer au cours des prochaines années puisque, selon l'Institut de la statistique du Québec, la population augmentera d'environ 9 % entre 2006 et 2031.

Attractive de par ses grands espaces et ses multiples plans d'eau, la MRC d'Antoine-Labelle est reconnue en tant que milieu de villégiature. Son économie est basée, entre autres, sur le tourisme et sur l'exploitation des ressources naturelles (foresterie, agriculture).

On dénombre une multitude d'infrastructures permettant un tourisme de type nature, aspect démarquant de la MRC. Que ce soit les parcs régionaux, le parc linéaire, les pourvoiries et les zones d'exploitation contrôlées (ci-après «ZEC»), tous apportent un soutien considérable à l'économie régionale.

Autrefois, la foresterie était le principal intrant économique de la MRC, cependant la crise forestière (2007-2012) a fortement touché cette dynamique économique. Malgré tout, elle demeure un secteur économique d'importance et la lente reprise des activités forestières depuis 2012 permet d'entrevoir une certaine stabilité pour les années à venir.

### POPULATION TOTALE PAR MUNICIPALITÉ SELON LE DÉCRET DE POPULATION, 2014

Municipalité	Nombre	%
Chute-Saint-Philippe	912	3 %
Ferme-Neuve	2 797	8 %
Kiamika	807	2 %
La Macaza	1 070	3 %
Lac-des-Écorces	2 786	8 %
Lac-du-Cerf	431	1 %
Lac-Saguay	455	1 %
Lac-Saint-Paul	484	1 %
L'Ascension	850	2 %

Municipalité	Nombre	%
Mont-Laurier	13 970	39 %
Mont-Saint-Michel	619	2 %
Nominougue	2 056	6 %
Notre-Dame-de-Pontmain	746	2 %
Notre-Dame-du-Laus	1 603	4 %
Rivière-Rouge	4 669	13 %
Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles	804	2 %
Sainte-Anne-du-Lac	599	2 %
<b>Total MRC d'Antoine-Labelle</b>	<b>35 658</b>	<b>100 %</b>

Source : MAMOT - Décret de population, 2014

# Synthèse du portrait 01



**La synthèse du portrait correspond à une version allégée du portrait intégral, qui traite des caractéristiques du territoire, des activités et de la multifonctionnalité de l'agriculture. Cette synthèse reprend tous les éléments essentiels à la compréhension de la réalité agricole régionale, notamment la présentation des caractéristiques géophysiques, de l'occupation de la zone agricole, des entreprises et des exploitants agricoles ainsi que les principales productions qu'on y retrouve.**

## 1.1 La zone agricole

Selon les données de 2010, la zone agricole de la MRC d'Antoine-Labelle compte une superficie de 60 984 hectares et elle est principalement localisée dans la Vallée de la Lièvre, soit à Mont-Laurier, Ferme-Neuve et Kiamika. Elle touche le territoire de quatorze des dix-sept municipalités de la MRC. Avec une inclusion en 2008, Chute-Saint-Philippe est venu joindre le groupe alors que les municipalités de La Macaza et de Lac-Saguay demeurent toujours sans zone agricole.



La superficie totale de la zone agricole de la région des Laurentides est quant à elle de 194 853 hectares, correspondant à 3 % du territoire agricole de la province. À titre comparatif, la zone agricole de la MRC est la plus imposante de la région des Laurentides (31 %), suivie par celle des MRC d'Argenteuil (22 %) et de Mirabel (21 %).

### Les caractéristiques géophysiques

La zone agricole de la MRC est traversée dans un axe nord-sud par deux principales rivières, soit la rivière du Lièvre et la rivière Rouge. Ces deux rivières donnent leurs noms aux deux bassins versants touchant la zone agricole de la MRC. L'agriculture de la région s'est donc principalement développée le long des vallées formées par ces rivières, là où le relief le permettait et où les sols étaient les plus fertiles.

Le territoire agricole est constitué à près de 50 % par un relief vallonné, c'est-à-dire une séquence très régulière de pentes modérées (plus de 5 %). Ces terrains, souvent rocheux et peu propices à l'utilisation de la machinerie

agricole, ont pour la plupart été maintenus à l'état boisé. Une partie de ces terres est toutefois valorisée sous forme de pâturages pour l'alimentation du bétail et même parfois pour la culture de fourrages, mais leur fertilité est souvent demeurée plutôt faible. La présence de pentes dans la zone agricole favorise également l'égouttement des sols. En contrepartie, le relief vallonné rencontré sur une bonne partie des terres cultivées peut causer des problèmes d'accumulation d'eau très localisés. Dans les petits champs entourés de boisés, cette problématique affecte souvent une portion importante du champ. De plus, on constate que les contraintes naturelles typiques de la zone agricole de la MRC d'Antoine-Labelle (boisés, relief, terrain rocheux, cours d'eau, etc.) « morcellent » les terrains cultivés, c'est-à-dire que les champs sont généralement de petite dimension et présentent souvent des contours irréguliers. Si cette particularité permet d'assurer le maintien d'une certaine biodiversité au sein de la zone agricole, elle engendre également, pour les producteurs agricoles, une augmentation des coûts reliés aux opérations

culturelles (travail du sol, semis, récolte, etc.).

Au niveau du climat, la MRC est située dans une zone climatique plus froide que le secteur des Basses-Laurentides, entraînant ainsi une saison de croissance plus courte, des derniers gels printaniers plus tardifs, des premiers gels automnaux plus précoces, etc. On observe toutefois certaines variations climatiques à l'échelle de la zone agricole. Dans la Vallée de la Lièvre, le climat est de façon générale plus clément à mesure que l'on descend vers le sud. Aussi, les précipitations tendent à être plus abondantes au nord qu'au sud. Ces caractéristiques sont cependant moins régulières du côté de la Vallée de la Rouge. D'autres facteurs comme l'altitude influencent également le climat dans ce secteur.

On remarque une forte diversité de types de sols, morcelés partout sur le territoire cultivé de la MRC. En effet, il n'est pas rare de rencontrer jusqu'à trois ou quatre différentes séries de sols dans un seul champ. Il est alors difficile de travailler de façon optimale chacun des sols afin d'en tirer le plein potentiel. En ce qui a trait à la fertilité des terres agricoles, la majorité des sols cultivés dans la MRC d'Antoine-Labelle sont de classe 3, c'est-à-dire des sols qui «présentent des facteurs limitatifs assez sérieux qui réduisent la gamme des cultures possibles ou nécessitent des mesures particulières de conservation». Selon ce classement, la totalité des superficies cultivables (classes 1 à 4) représente 27 808 hectares, soit seulement 46% de la zone agricole. De cette superficie, à peine plus de 14 000 hectares sont cultivés, le reste étant demeuré sous couvert forestier. À cela, il faut ajouter les sols de classe 5, dont l'usage agricole est restreint à la culture de plantes fourragères vivaces, qui représentent 2 219 hectares à l'intérieur de la zone agricole. Une partie de ces terres est valorisée par les pâturages permanents. Aucun sol de classe 1 n'a été répertorié sur le territoire de la zone agricole de la MRC. Les meilleurs sols (classe 2) sont concentrés dans la Vallée de la rivière Kiamika. Ils totalisent 539 hectares et ils ont presque tous été mis en culture. Les sols classés impropres à la culture (classe 7) totalisent près de 30 000 hectares. Ces terres ont été maintenues boisées, quoiqu'une certaine proportion (2 626 hectares) soit actuellement valorisée pour les pâturages ou la culture de fourrages et de grains.

La principale limitation au potentiel agricole des sols est sa basse fertilité, qui affecte à divers degrés 45% des sols cultivés. Cette limitation peut référer à une carence en éléments nutritifs, à la forte acidité naturelle du sol, à une faible capacité d'échange, etc. Les rendements en foin observés dans la région peuvent varier de deux à sept tonnes à l'hectare, selon le niveau d'entretien des terres. Malheureusement, le coût élevé de la chaux (principalement du au transport) et le manque de fumier dans la région minimise la possibilité de valoriser le plein potentiel de ces terres. On constate que seulement 6% des terres cultivées auraient reçu de la chaux en 2010. Cependant, ce pourcentage serait aujourd'hui en augmentation en raison d'une hausse des cultures dans la région. Malgré tout, encore plusieurs terres agricoles de la région possèdent un niveau de pH très bas. En conséquence,



plusieurs éleveurs de la MRC pratiquent une agriculture dite «extensive», c'est-à-dire qu'ils misent sur le faible prix des terres (à l'achat ou à la location) pour produire, avec des rendements plus faibles, mais sur une plus grande superficie, la quantité de fourrages nécessaire à l'alimentation de leur troupeau. Si elles peuvent présenter certains avantages économiques, ces pratiques peuvent, à long terme, entraîner une détérioration graduelle des terres (baisse importante du pH, épuisement des éléments nutritifs, etc.).

Le drainage de surface demeure le mode de drainage le plus répandu sur les terres agricoles de la MRC, c'est-à-dire un système de planches légèrement bombées séparées par des fossés d'égouttement ou des tranchées filtrantes. Ce mode de drainage est largement dépendant de l'entretien des cours d'eau municipaux et des fossés de routes, qui constituent les principales voies d'évacuation de l'eau dans ce système. Un certain manque d'entretien des réseaux de drainage de surface a d'ailleurs été signalé lors des séances de consultation avec les producteurs agricoles de la région.

Avec l'augmentation récente des superficies consacrées à la culture de grains, les problématiques de drainage souterrain apparaissent maintenant comme une contrainte majeure au développement de cette production. En effet, la culture du grain exige de débiter le travail au champ plus tôt au printemps pour préparer le sol, et plus tard à l'automne pour effectuer la récolte. Actuellement, le principal frein à la réalisation de travaux de drainages systématiques est le coût de base pour effectuer les travaux, suivi de l'éloignement des entreprises spécialisées dans ce type de travaux par rapport aux petites superficies à drainer, faisant augmenter les coûts de façon importante.

### L'occupation de la zone agricole par les entreprises agricoles

Dans la MRC d'Antoine-Labelle, le territoire occupé par les entreprises agricoles représente 50% de la zone agricole en 2010, soit 30 538 hectares. Malgré la faible part de territoire agricole dans les municipalités de la Vallée de la Rouge, le taux d'occupation y demeure près de la moyenne de la MRC. De plus, 31 entreprises agricoles occupent le territoire situé à l'extérieur de la zone agricole sur une superficie représentant 3 257 hectares. Ce sont principalement des entreprises spécialisées en production acéricole.

L'utilisation du sol dans la portion occupée par les entreprises agricoles est caractérisée par la présence de superficies boisées, acéricoles et en plantations (49%), en cultures (41%), en pâturages naturels (5%) et en friches (0,4%). La superficie cultivée est de 13 824 hectares, correspondant à 77% (17 929 hectares) des superficies qui seraient cultivables. De plus, la très forte majorité de la portion non occupée de la zone agricole



est également couverte de boisés (20 264 hectares) et une bonne partie des superficies cultivables est occupée sous un mode de location sans bail. Finalement, notons que moins de 5% des superficies cultivables du territoire agricole sont en friche ou occupées par de l'agriculture de loisir.

Le taux de location des terres agricoles était de 37% en 2010, alors qu'en 2004, moins de 25% des superficies étaient louées. On constate donc une augmentation de 40% du taux de location au cours de la période 2004-2010. Cette augmentation peut être due à deux facteurs. D'abord, la baisse du nombre d'entreprises agricoles dans la MRC, donc du taux de propriété, a eu comme conséquence une hausse des superficies louées par les exploitants. En effet, on constate qu'une bonne partie des terres rendues disponibles à l'achat entre 2004 et 2010 ont été

acquises par des propriétaires non producteurs qui les louent à des exploitants agricoles. En plus de ces superficies, on doit compter celles en location sans bail qui se définissent comme une entente de gré à gré entre un propriétaire foncier et un producteur agricole de façon à ce que ce dernier puisse utiliser des terres à des fins agricoles. Puisqu'aucune entente n'est officialisée par un notaire (sans bail), le propriétaire conserve le droit de renouvellement ou non de la location à chaque année, ce qui limite l'entretien et/ou l'investissement (fertilisants, amendements, drainage, etc.) sur les superficies louées.



## 1.2 Les activités agricoles

### Les entreprises agricoles

La MRC comptait 200 entreprises agricoles (EAE) dans la Vallée de la Lièvre et 24 entreprises agricoles dans la Vallée de la Rouge en 2010. La majorité de celles-ci se retrouve dans les municipalités de Mont-Laurier, Ferme-Neuve et Kiamika. Pour la région des Laurentides, ce nombre s'élevait à 1 262 entreprises agricoles en 2010. Avec 18 % des entreprises agricoles de la région, la MRC d'Antoine-Labelle arrive au troisième rang, derrière la MRC de Mirabel (27 %) et la MRC Deux-Montagnes (22 %).

Si l'on exclut les exploitations acéricoles, 38 % des entreprises agricoles cultivent une superficie inférieure à 50 hectares et 47 % des exploitants cultivent des terres de superficies entre 51 et 200 hectares. Il existe donc une diversité de superficies cultivées reflétant une diversité de modèles d'entreprises dans la MRC.

Quant au revenu moyen des entreprises agricoles de la MRC, celui-ci s'avère nettement plus faible que celui de la région des Laurentides et du Québec, puisque près de la moitié des entreprises agricoles génèrent un revenu brut inférieur à 50 000 \$, faisant ainsi



baisser le revenu moyen. Cette situation est en partie causée par l'importance de l'agriculture à temps partiel.

### Les exploitants agricoles

La MRC d'Antoine-Labelle dénombre un total de 350 exploitants agricoles sur son territoire. Plus de la moitié d'entre eux sont âgés entre 35 et 54 ans. La moyenne d'âge de ces exploitants est de 51 ans, certaines productions agricoles sont toutefois vieillissantes. C'est le cas des entreprises spécialisées en production de fourrages (47 %), acéricole (48 %) et de chevaux (63 %).

On constate que 62 % des exploitants agricoles déclarent un travail rémunéré à l'extérieur de la ferme. En effet, 85 exploitants ont déclaré occuper un autre travail de 20 à 40 heures hebdomadairement et 40 exploitants ont mentionné accorder plus de 40 heures de leur temps à un autre emploi rémunéré. Cependant, en comparant ces données avec celles de la région des Laurentides et du Québec, on constate que cette réalité semble généralisée.



la MRC d'Antoine-Labelle, 43 entreprises agricoles possèdent au moins un membre de la relève établie et près de la moitié de cette relève est âgée entre 30 et 34 ans. C'est dans les municipalités de Mont-Laurier et de Ferme-Neuve que la relève agricole est la plus présente, totalisant 61 % de la relève totale. On constate que la production laitière est la production où la relève établie est majoritaire. Malgré cela, en 2010 on relevait que près de la moitié des exploitations qui prévoyaient vendre d'ici cinq ans n'avait pas de relève prévue. Quant aux producteurs de bovins de boucherie, 85 % ne comptent pas de relève établie, malgré le fort nombre d'entreprises agricoles présentes sur le territoire. Cependant, on constate que 50 % de la relève agricole provient du démarrage d'une nouvelle entreprise, alors que l'autre moitié de celle-ci s'inscrit dans un transfert d'entreprise d'origine familiale ou non.

### Principales productions

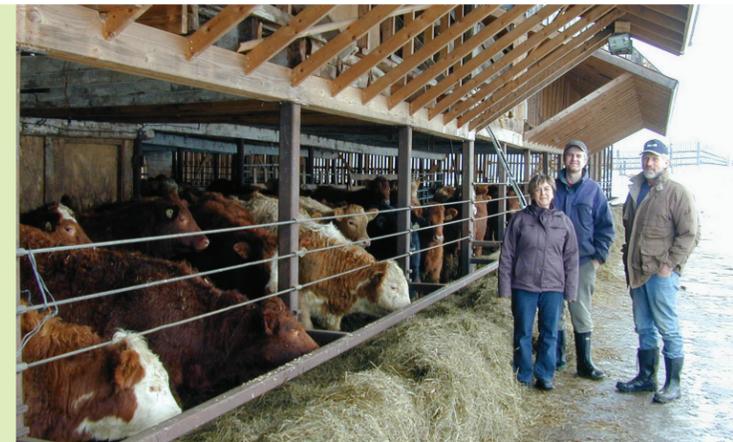
Dans la région, on retrouve 147 entreprises agricoles animales et 77 entreprises agricoles végétales. La MRC compte 27 % des productions animales et 11 % des productions végétales de la région des Laurentides.

Les productions animales comprennent les cheptels bovins (de boucherie et laitiers), ovins, ainsi que les productions de volaille, de porc, de chevaux et d'autres élevages spécialisés comme les abeilles ou les grands gibiers. La majorité des entreprises spécialisées en production animale sont les élevages de bovins de boucherie (67 entreprises) et des élevages de bovins laitiers (42 entreprises).

### DONNÉES COMPARATIVES DES ENTREPRISES AGRICOLES DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE, DE LA RÉGION DES LAURENTIDES ET DU QUÉBEC EN 2010

	MRC d'Antoine-Labelle	Laurentides	Québec
Nombre d'EAE	224	1 262	28 433
Revenu brut total (M\$)	36	322	8 935
Revenu moyen par EAE	160 714 \$	255 151 \$	314 248 \$
Capital agricole moyen	738 318 \$	1 209 158 \$	1 115 129 \$
Revenus bruts moyens/Capital agricole moyen	22 %	24 %	28 %
Dépenses moyennes/Revenus bruts moyens	70 %	68 %	75 %
Superficies moyennes cultivées (hectares)	61,7	51,3	69,6
Superficies moyennes occupées (hectares)	150,8	89,5	118,1
Revenu par hectare cultivé	2 639 \$	4 972 \$	4 512 \$
Revenu par hectare occupé	1 079 \$	2 847 \$	2 660 \$

Sources : MAPAQ - Fiches d'enregistrement des entreprises agricoles, 2010 et Statistique Canada - Recensement de l'agriculture, 2011



Les exploitants de la région obtiennent également de l'aide sur la ferme. Ils sont appuyés par de la main-d'œuvre qui provient principalement de la famille (213 exploitations), alors que 57 exploitations ont embauché du personnel à titre de main-d'œuvre non familiale en 2010. La majorité de celle-ci provient du Québec.

### La relève agricole

La relève agricole établie se définit comme étant une personne de moins de 40 ans ayant des parts dans une entreprise agricole enregistrée au MAPAQ. Dans

### LA PRODUCTION LAITIÈRE DE LA MRC EN CHIFFRES

- 11 M\$ en revenus générés annuellement par les entreprises;
- 31 % du total des revenus agricoles, toutes productions confondues;
- Production laitière annuelle d'environ 15 millions de litres de lait en 2012.

Les revenus des productions animales sont particulièrement importants dans la MRC puisqu'ils constituent près de 70% des revenus bruts totaux générés par l'ensemble des productions agricoles. La MRC possède plusieurs types d'élevages tels les bovins laitiers, les bovins de boucherie, les volailles, les ovins, les chevaux, les abeilles, etc. Les revenus générés par hectare cultivé varient entre 497 \$ (chevaux) et 43 374 \$ (volaille). Cependant, les revenus générés



à l'hectare par la production de volaille sont peu représentatifs, car les superficies d'élevage sont fortement concentrées. Si l'on exclut cette catégorie d'élevage, les productions animales génèrent moins de 2 300 \$ par hectare cultivé.

D'autres productions animales sont présentes dans la MRC d'Antoine-Labelle, à savoir l'apiculture, l'aquaculture et l'élevage de grands gibiers. Par rapport aux autres productions, ces activités représentent un apport différent en termes d'unités animales et de revenus générés. On dénombre

treize entreprises agricoles, dont neuf possédant un des élevages précédemment mentionnés comme production principale et étant principalement effectuées à temps partiel. Bien que l'ensemble de ces productions puissent sembler marginales, elles jouent un grand rôle dans la valorisation du territoire agricole, ainsi qu'au niveau de la diversité des produits offerts dans la région.

Les productions végétales réfèrent à une multitude de cultures: céréales, oléagineux, légumineuses, fourrages, pâturages, cultures abritées, horticulture, etc. C'est l'acériculture qui compte le plus grand nombre d'entreprises agricoles dans les productions végétales, soit 28 entreprises. Les superficies dédiées aux cultures par les entreprises agricoles le sont principalement pour les fourrages, soit près de 70% du nombre d'hectares cultivés de la zone agricole, car elles sont intimement liées aux productions animales dominantes. Tout comme



les productions animales, les revenus générés à l'hectare sont relativement faibles, car la présence de boisés et de plantations sur le territoire agricole est notable. Néanmoins, certaines productions végétales génèrent des revenus annuels importants. C'est le cas des cultures en serre (5 950 000 \$) et de l'acériculture (3 120 000 \$).

### L'IMPORTANCE DE LA PRODUCTION DE FOURRAGES DANS LA MRC

- Parmi toutes les entreprises de la région qui produisent des fourrages, 40 d'entre elles en tirent un revenu;
- 590 000 \$ de revenus bruts générés par les EAE;
- Les revenus moyens liés à cette activité sont de 10 350 \$;
- 13 270 hectares exploités en fourrages et pâturages principalement destinés à l'entreprise productrice.



Le secteur des productions biologiques est en croissance dans la MRC et offre un fort potentiel de développement. En 2013, on dénombrait 20 entreprises certifiées biologiques dans la MRC, dont le tiers était situé à Ferme-Neuve. L'acériculture compte pour beaucoup dans la production biologique de la région, avec dix entreprises certifiées. Quant aux grains biologiques, ils sont en plein développement depuis l'avènement du projet de diversification du Groupe de Relance de l'Agriculture par l'Innovation (G.R.A.IN.). En production horticole (fruits et légumes), de petits projets se sont également développés au cours des dernières années. En raison de la faible utilisation de pesticides, d'engrais chimiques et d'OGM sur le territoire, la MRC possède un avantage comparatif pour le démarrage de nouvelles productions biologiques. En effet, plusieurs champs de la région peuvent être certifiés en un an ou moins, comparativement à la période de trois ans généralement requise dans le cas de champs sous régie « intensive ». La certification biologique permet aux producteurs de la région d'obtenir une plus-value sur leur production et de compenser pour les coûts élevés de production et les plus faibles rendements potentiels liés aux caractéristiques climatiques de la région. D'un autre côté, l'éloignement des marchés peut représenter un frein au développement de ces produits de niche.

### La mise en marché des produits agroalimentaires

Dans la région, la transformation alimentaire concerne principalement le secteur des viandes, celui des produits laitiers et celui des produits de l'étable, mais d'autres activités de transformation existent, telles que la transformation des fruits et légumes, ainsi que la fabrication de boissons alcoolisées. Parmi ces entreprises, on retrouve entre autres l'abattoir de Ferme-Neuve et l'abattoir de la Rose des Vents, la Laiterie des Trois Vallées, ainsi que les fromageries Saputo, Le P'tit Train du Nord et le Studio Fromager. Entre 2010 et 2012, le nombre d'agrotransformateurs a augmenté de 100%, regroupant un total de 35 entreprises et représentant près de 18% des transformateurs de la région des Laurentides.



### SAVIEZ-VOUS QUE...

*La Laiterie des Trois Vallées transforme trois millions de litres de lait annuellement. Tout ce lait provient des fermes situées dans un rayon de 50 kilomètres autour de l'entreprise. Pour sa part, Saputo utilise non seulement tout le lait de la région qui n'est pas déjà transformé, mais doit également en importer de l'extérieur.*

La visibilité des produits agroalimentaires locaux dans les établissements de la région varie d'un endroit à l'autre. À ce jour, aucune caractérisation de cette commercialisation n'a été effectuée, mais selon l'Institut pour le progrès socio-économique (2004), ces activités « [...] regroupent 18% de toutes les entreprises de l'industrie agroalimentaire et occupent 35% de sa main-d'œuvre. Le commerce de détail domine largement, avec 15% des entreprises et 27% des travailleurs. »

### Les services

Les services sont regroupés en deux principales catégories, les services d'expertise et les services de vente. Au niveau des services d'expertise, la MRC compte sur son territoire un centre de services du MAPAQ, un groupe conseil en agroenvironnement, un club acéricole ainsi que des services vétérinaires. À cela il faut ajouter les conseillers des entreprises de vente d'intrants, qui peuvent offrir un support agronomique à leurs clients. Le centre de services du MAPAQ, situé à Mont-Laurier, regroupe quatre agronomes de différentes spécialités (productions animales, génie agricole, transformation alimentaire et cultures émergentes). Le Groupe Conseil Agricole des Hautes-Laurentides (GCAHL), qui compte une agronome et une technicienne, offre des services en agroenvironnement à 53 entreprises de la MRC (gestion des matières fertilisantes, phytoprotection, suivi des cultures, intégration de nouvelles pratiques, etc.).



Les services de vente regroupent quant à eux les concessionnaires et détaillants de machineries, d'équipements et de pièces, ainsi que les entreprises de vente d'intrants agricoles (moulées, engrais, semences, etc.). Dans la MRC d'Antoine-Labelle, il existe quatre entreprises spécialisées dans la vente de machinerie agricole. La disponibilité de ces commerces sur le territoire est primordiale pour les exploitants agricoles. Malheureusement, les services de vente et de réparation de machinerie, de même que les services de vente d'équipements spécialisés sont principalement situés à l'extérieur de la MRC et certaines entreprises ne se déplacent plus en région



pour offrir leurs services. Au niveau des fournisseurs d'intrants, deux entreprises sont présentes sur le territoire, soit la Coop Fédérée, située à Mont-Laurier, et la Meunerie Du-Moulin à Ferme-Neuve. Cette dernière possède également des installations de fabrication de moulée et achète une partie de ses grains dans la région. Toutes les deux offrent un service d'accompagnement agronomique à leurs clients.

Finalement, un service communautaire de Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) est présent sur le territoire. Cette coopérative rend disponible à ses membres une gamme variée d'équipements destinés aux producteurs agricoles de la région. Fondée en 2000, la coopérative regroupe 20 membres et 35 équipements.

### La formation

Il n'existe, sur le territoire de la MRC, aucun établissement d'enseignement qui offre une formation complète en agriculture, les intéressés et aspirants doivent donc se rendre à l'extérieur. Également, la majorité des activités de formation continue (conférences, colloques, ateliers, journées thématiques, visites, etc.) ont lieu près des grands centres agricoles. Cependant, le Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier pourrait offrir des cours de formation continue en agriculture si la demande était suffisante. Il y aurait lieu de coordonner cette offre de façon à répondre adéquatement aux besoins des producteurs agricoles. Le déploiement de nouvelles formations en ligne peut également être intéressant.

## 1.3 La multifonctionnalité

### La dimension sociale

L'agriculture n'est pas uniquement un sujet à caractère économique. Elle comporte également un volet social qui tend à favoriser la création de liens autour d'initiatives, de projets et d'événements dynamiques. Dans la MRC d'Antoine-Labelle, on peut mesurer la dimension sociale de l'agriculture par l'offre agrotouristique, ainsi que les événements à caractère agricole. Ces éléments contribuent à l'émancipation de la culture agricole régionale et au maintien d'une identité rurale.

Le dynamisme de l'agriculture dans la MRC se fait également sentir auprès des événements à caractère agricole menés par ses acteurs. À cet égard, la journée « Portes ouvertes sur les fermes du Québec », organisée par l'Union des producteurs agricoles (UPA) est un franc succès. Dans la MRC, les producteurs agricoles et les intervenants mettent leurs efforts en commun et désignent un hôte qui accueille tous les invités sur un seul site, reflétant ainsi un fort esprit de coopération. En 2014, l'entreprise les Jardins Bio du Solstice a accueilli près de 1 300 visiteurs.



L'implication des producteurs et des intervenants du secteur agricole joue un rôle primordial au niveau de la vitalité de l'agriculture dans la MRC. L'UPA régionale est présente dans la plupart des événements et rassemblements adressés à la communauté agricole et assure une bonne représentation des producteurs de la région à l'extérieur. De plus, la MRC d'Antoine-Labelle compte trois coopératives, soit la Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA), la Coopérative Biograin, ainsi que la Coopérative de Solidarité des Éleveurs des Hautes-Laurentides. Enfin, des journées d'information et de démonstration

sont organisées pour les exploitants et les intervenants de la région. Ces événements et les regroupements de nature agricole sont donc essentiels dans la région, car ils permettent de maintenir le dynamisme social actuellement présent.



## La mise en valeur durable de l'environnement

La mise en valeur durable de l'environnement est un concept qui tente de favoriser le développement du territoire agricole, aux niveaux économique et social, sans entraver la qualité de l'environnement pour les générations futures. L'agriculture durable tente ainsi de concilier la protection de l'environnement et le développement économique. Les principaux problèmes environnementaux que l'agriculture durable permettrait de minimiser sont la détérioration des sols, la contamination des eaux de surface et souterraines, la production de gaz à effet de serre, ainsi que la dégradation des habitats et l'appauvrissement de la biodiversité. Pour y arriver, plusieurs voies peuvent être empruntées, telles que la lutte intégrée contre les ravageurs et les mauvaises herbes, la gestion rationnelle et la valorisation des fumiers, de même que la conservation des sols via le maintien des réserves en matières organiques et les pratiques culturales de conservation des sols.

À titre indicatif, en 2011, seulement 47 % des terres cultivées dans la MRC avaient reçu des fumiers. Sur la majorité des superficies touchées, le fumier était géré sous forme solide, qui présente moins de risque de ruissellement vers les cours d'eau que les fumiers gérés sous forme liquide. Ces fumiers liquides sont épanchés sur seulement 11 % des superficies cultivées dans la MRC. Toujours en 2010, 151 exploitations ont déclaré produire ou utiliser du fumier, et seulement 86 d'entre eux possédaient un Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF). Selon les données recueillies dans ces PAEF, le sommaire régional du bilan



phosphore démontre que la MRC d'Antoine-Labelle est en déficit de matière fertilisante. Cela signifie que les terres de la région sont aptes à recevoir une quantité plus importante de fumiers et de lisiers sans dépasser les seuils environnementaux fixés par le ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques. Les engrais chimiques sont un peu plus utilisés, mais le pourcentage des terres cultivées visées demeure faible. Par ailleurs, une grande part des terres en culture ne reçoit ni fumier ni engrais chimique, ce qui cause un appauvrissement du sol à long terme.

### SAVIEZ-VOUS QUE...

La MRC d'Antoine-Labelle est en déficit de matière fertilisante d'origine organique. À titre indicatif, la région pourrait accueillir l'équivalent de plus de 100 000 porcs ou 14 000 vaches de boucherie supplémentaires sans déséquilibrer le sommaire régional du bilan phosphore.

En 2010, seulement 25 % (4 055 hectares) des superficies cultivées dans la MRC sont travaillées, dont la majorité est labourée (18 %). Étant donné la faible part des terres travaillées chaque année, l'enfouissement de la totalité des résidus de culture est pratiqué sur 18 % (2 867 hectares) des terres cultivées. Les grandes superficies occupées par des cultures pérennes (prairies et pâturages) expliquent en partie ces données. Également, la culture de couverture d'hiver qui consiste, entre autres, à protéger le sol de l'érosion hydrique et éolienne en plus de restituer au sol une forte biomasse, demeure peu répandue. Toutefois, près de 80 % des superficies cultivées présentent un couvert de végétation vivace, soit des prairies de foin et des pâturages. Ce type de couvert protège le sol de l'érosion éolienne et hydrique tout au long de l'année.

L'application de produits chimiques sur les terres agricoles regroupe les herbicides, les insecticides, les fongicides et les engrais chimiques. En 2011, les herbicides étaient appliqués sur seulement 6 % des superficies en culture, incluant les pâturages. Cependant, la hausse des superficies en culture de grains non biologiques risque d'augmenter l'application de ces produits. Également, peu d'insecticides sont épanchés dans la MRC d'Antoine-Labelle. En 2011, seulement cinq fermes ont déclaré appliquer des insecticides, alors qu'en 2006 il y en avait onze. Dans le cas des fongicides, six fermes ont déclaré en appliquer. Considérant ces éléments, la pression sur l'environnement est plutôt faible. D'ailleurs, la présence d'une importante ferme apicole biologique sur le territoire est rendue possible grâce à cette très

faible utilisation de pesticides, et ce même chez les producteurs non certifiés biologiques.

### Les paysages agricoles

La zone agricole de la MRC possède ses propres caractéristiques paysagères qui lui confèrent une identité propre. La diversité du relief et du couvert forestier contribuent énormément à la création de paysages distinctifs à chacune des municipalités. La sinuosité des rivières et la formation de vallées offrent également des points de vue uniques. De plus, un total de 151 kilomètres est accessible aux cyclistes en territoire agricole, dont 100 kilomètres en chaussées désignées. On dénombre également près de 155 kilomètres de sentiers accessibles aux quadistes et aux motoneigistes dans la zone agricole. Enfin, le territoire est composé de quelques points de repère visuels importants



comme le mont Sir-Wilfrid à Ferme-Neuve (communément appelé Montagne du Diable), qui s'élève à plus de 775 mètres. La présence de superficies en pâturages, de même que les bêtes qui les occupent, agrémentent la diversité du décor agricole. À ce jour, les bâtiments agricoles à caractère patrimonial n'ont pas été recensés sur le territoire et les spécificités paysagères de la zone agricole n'ont pas fait l'objet d'une caractérisation propre.



## Diagnostic 02

**Le diagnostic de la zone agricole de la MRC d'Antoine-Labelle a été élaboré à partir des faits et des données provenant du Portrait et de l'Annexe statistique qui rassemblent l'information quant à la réalité agricole de la région. De plus, les consultations qui ont été effectuées via des tables rondes, le sondage et les entretiens avec les intervenants sont venus bonifier et préciser davantage les faits saillants. Au final, la MRC d'Antoine-Labelle a ainsi pu identifier neuf enjeux de développement de son territoire agricole.**



### 2.1 La mise en valeur du potentiel des sols de la zone agricole

La région des Laurentides couvre un vaste territoire qui comprend huit MRC, dont la MRC d'Antoine-Labelle. Les particularités physiques et environnementales sont donc très différentes d'un endroit à l'autre. Malgré ces différences, il existe un manque de reconnaissance des particularités du territoire de la MRC comparativement à la région des Basses-Laurentides. Pour illustrer les caractéristiques propres à la MRC d'Antoine-Labelle, on peut présenter ses attributs climatiques et pédologiques. D'abord, le climat est plus frais que celui des Basses-Laurentides, ce qui limite la variété des cultures pouvant être exploitées sur le territoire. Toutefois, la région a su développer des cultures adaptées au climat plus frais. Ensuite, le sol possède des caractéristiques qui ne facilitent pas la tâche des producteurs agricoles. Le relief accidenté, ainsi que la basse fertilité et l'acidité des sols sont trois d'entre elles. En somme, le climat plus rigoureux et la fertilité naturelle des sols limitent les cultures possibles sur les terres agricoles de la région. De plus, puisque les exploitants agricoles doivent faire face à de nombreuses contraintes liées aux caractéristiques du sol, ils sont peu enclins à investir pour entretenir leurs terres, particulièrement si elles sont en location sans bail. La location sans bail ne garantit pas la location à moyen ou long termes, ce qui n'encourage pas l'entretien de ces terres par les producteurs. Par contre, les entreprises laitières, bovines et ovines de la MRC ont su s'adapter à cette réalité, car le climat et les particularités du sol sont favorables à la production

de fourrages de qualité (à l'exception de l'ensilage de maïs). La pratique du pâturage, surtout par la production bovine, permet aussi la valorisation des terres moins propices à la culture. La nature extensive des productions agricoles est donc un modèle pratiqué par plusieurs entreprises de la région, notamment en raison des particularités climatiques et pédologiques.

L'acidité des sols est un élément qui mérite une attention particulière dans la MRC parce qu'elle limite le rendement des sols. Cette acidité peut être corrigée par l'incorporation de la chaux aux terres agricoles, mais aucune carrière de ce type n'existe sur le territoire. L'importation de cette matière d'autres régions est donc nécessaire, mais est réalisée à fort prix. L'éloignement des fournisseurs d'intrants, notamment pour la chaux, constitue une contrainte majeure puisque les coûts de transport sont importants. Le transport pourrait être réalisé par des entreprises locales, cependant leurs tarifs et le marché local sont généralement peu compétitifs. Bref, il y a lieu d'améliorer la coordination et d'optimiser le transport des matières fertilisantes et des amendements pour pallier au bilan régional déficitaire en matières fertilisantes et à la contrainte d'éloignement. D'autres solutions, à plus ou moins long terme, sont aussi possibles, soit l'ouverture d'une carrière de chaux dans la région, ainsi que la valorisation d'autres sources de matières chaulantes telles que les cendres et les biosolides.



Enfin, un problème existe au niveau du drainage des terres agricoles dans la MRC. Les discussions avec les exploitants et les intervenants du secteur agricole ont permis d'identifier un manque de coordination des travaux pour l'entretien des fossés municipaux, agricoles et les systèmes de drainage. En effet, puisque l'efficacité du drainage des terres agricoles repose sur une logique de réseau, la coordination avec l'entretien des réseaux de drainage municipaux est essentielle. À cela, il faut ajouter une contrainte, car l'entretien des fossés déviant des cours d'eau requiert l'obtention d'autorisations gouvernementales. Or, la complexité de ces autorisations retarde bien souvent la planification des travaux, aux dépens de la productivité des cultures.

La mise en valeur du potentiel des sols de la zone agricole a été retenue en tant qu'enjeu puisqu'une multitude de facteurs géophysiques influencent le rendement des cultures et la capacité des entreprises agricoles à exploiter le plein potentiel des terres qu'elles possèdent ou louent.



## 2.2 Le mode d'occupation de la zone agricole

La MRC possède une vaste zone agricole et de grandes étendues cultivées qui permettent encore aujourd'hui l'établissement de nouvelles entreprises agricoles. Les possibilités de production sont multiples, notamment grâce à la présence de superficies boisées exploitables sur les lots agricoles. La diversification des activités et des usages des entreprises agricoles constitue un potentiel à développer pour améliorer et optimiser l'utilisation du territoire, mais le maintien et la mise en valeur des superficies présentement utilisées par ces entreprises constituent l'enjeu principal.

L'occupation de la zone agricole par les producteurs est limitée, 68% des superficies étant la possession des propriétaires non producteurs. Malheureusement, l'acquisition à fort prix des terres par des villégiateurs fait hausser directement leur valeur marchande et foncière. Malgré le fait que la valeur moyenne de terres agricoles demeure inférieure par rapport à la moyenne de la région administrative des Laurentides, une forte hausse est constatée depuis une dizaine d'années dans la MRC, ce qui décourage certains producteurs à augmenter leurs superficies en propriété.

Il existe également une forte tendance régionale à la location de courte durée des terres agricoles par les exploitants et les propriétaires. Que ce soit avec ou sans bail de location, les producteurs sont peu enclins à investir temps et argent pour augmenter la productivité



des champs, notamment parce que les modalités de location ne sont pas contrôlées ni régulées, ne leur assurant pas un retour sur leur investissement.

Également, la possession des terres agricoles par des propriétaires non producteurs cause en partie l'augmentation des superficies en friche dans certains secteurs de la MRC. L'utilisation de ces terres agricoles à des fins personnelles ou de loisirs et la réticence à la location de la part des propriétaires sont notamment responsables de l'apparition de plusieurs friches agricoles dans la région.

En résumé, le mode d'occupation de la zone agricole est un enjeu

qui fait appel à une utilisation judicieuse du territoire en regard de ses particularités physiques et à la coopération entre les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles.



## 2.3 La vitalité des activités agricoles sur le territoire

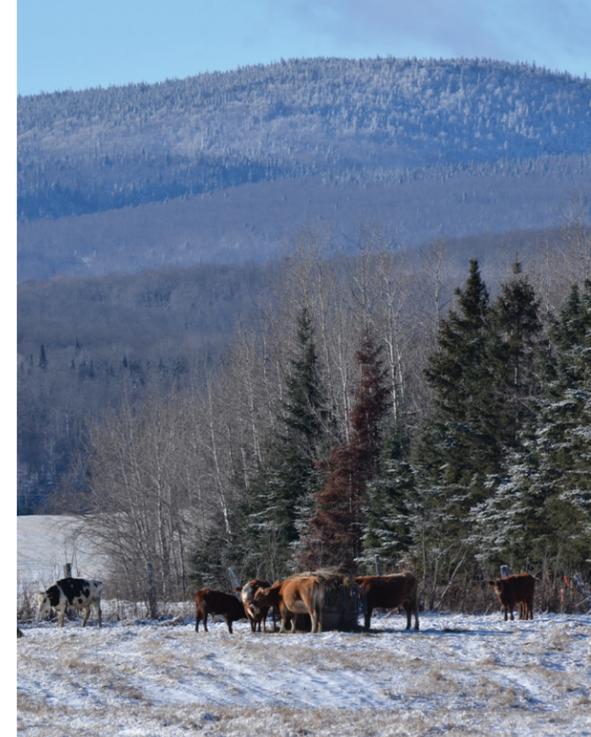
La situation économique de certaines exploitations agricoles de la MRC d'Antoine-Labelle est fragile. En plus d'une diminution générale du nombre de fermes, il est observé que plusieurs entreprises spécialisées dans la production de bovins de boucherie et dans la production ovine se retrouvent près du seuil de rentabilité, notamment en raison de la petite taille des cheptels. De plus, la forte présence de boisés sur les terres agricoles occupées par les entreprises agricoles, ainsi que les caractéristiques naturelles du sol et l'entretien de ce dernier entraînent de faibles revenus par hectare, ce qui cause en partie ce manque de rentabilité. D'ailleurs, ces faibles revenus à l'hectare caractérisent le mode de production extensif qui existe dans la région, mais la hausse de la valeur des terres agricoles menace ce modèle. D'autre part, l'absence d'un service d'abattage régional freine le développement d'une filière de mise en valeur locale de la viande. Cependant, force est de constater que certains modèles de fermes bovines et ovines sont particulièrement performants au niveau technique et que leur situation économique demeure positive.

Par ailleurs, la MRC possède des entreprises laitières très dynamiques, et ce malgré la fermeture de plusieurs d'entre elles depuis les dix dernières années. Le secteur laitier est rentable, notamment parce qu'il a su s'adapter au climat frais et aux caractéristiques du sol de la région. De plus, la production laitière est soutenue par la filière de transformation puisque plusieurs de ces entreprises dépendent

directement des volumes de lait générés dans la région. Par contre, deux contraintes sont associées au secteur de la production laitière. Notons d'abord l'acquisition de quotas laitiers. À cet effet, les entreprises laitières n'ont pas de pouvoir sur les quantités de lait produites, la production étant régie sous gestion de l'offre. Ce qui constitue un frein à l'expansion des entreprises existantes et à l'établissement de nouvelles. Il est également impossible d'assurer la conservation des quotas dans la région lors de la fermeture d'entreprises. Aussi, la valeur du capital agricole et le coût des immobilisations sont parfois très élevés, ce qui représente une forte contrainte pour le démarrage et le transfert d'une entreprise laitière, mais également pour plusieurs autres types de production agricole.

Sur le plan de l'industrie forestière, il est observé que l'instabilité économique de la mise en marché du bois liée aux problèmes structurels et conjoncturels existe depuis la récente crise qui a secoué le secteur. Malgré l'importante présence de boisés et de plantations dans la zone agricole, on constate une sous-exploitation des produits forestiers en forêt privée par rapport à la capacité réelle du territoire.

La réalité du secteur acéricole est pratiquement similaire, car tout comme l'industrie forestière, il existe d'importantes opportunités de développement. Il est reconnu que la production acéricole dans la région des Laurentides, ainsi que l'expertise qui y est associée, est très performante, or la situation actuelle n'en reflète pas son plein



potentiel, tant dans la zone agricole que sur les terres publiques. Les contraintes majeures reliées à cette filière sont l'accessibilité aux quotas de production acéricole et le coût de démarrage d'entreprise.

Enfin, l'ensemble des productions agricoles est soutenu par la présence de quelques industries de transformation agroalimentaires, ainsi que plusieurs points de distribution et de commercialisation. Malgré la place limitée accordée aux produits régionaux et aux entreprises locales dans les marchés d'alimentation, il existe une conscientisation de la part de nombreux commerçants, liée à l'importance de leur mise en marché.

Bref, le dynamisme des activités agricoles du territoire est un enjeu majeur à la pérennité d'un ensemble d'entreprises régionales. Puisque la présence et la santé financière des exploitations agricoles et des entreprises de transformation et de commercialisation agroalimentaire influencent la vitalité de l'activité agricole, il est nécessaire de créer des conditions favorables à leur développement.

## 2.4 L'accessibilité aux programmes d'aide et aux services professionnels

La tenue de séances de consultation avec les exploitants agricoles de la région, ainsi que les discussions effectuées avec des professionnels du secteur agricole, ont permis de déceler d'importantes lacunes au niveau de l'accessibilité aux programmes d'aide et aux services professionnels agricoles. Les informations recueillies ont d'abord permis de constater une réelle augmentation de la charge administrative liée à la gestion de l'entreprise agricole. En effet, les exploitants consacrent beaucoup de temps à compléter des formulaires pour obtenir des autorisations ou des subventions et pour adhérer à des programmes ou des projets. De plus, des mises de fonds sont souvent requises pour souscrire aux programmes d'aide, mais plusieurs entreprises ne possèdent pas les fonds nécessaires.

Également, la baisse du nombre d'exploitations agricoles dans la MRC d'Antoine-Labelle, depuis une dizaine d'années, apporte un second problème au niveau des services offerts. Puisque la demande en services d'expertise ne cesse de diminuer, l'offre tend elle aussi à suivre cette tendance. Le seuil critique du nombre de fermes est pratiquement atteint, ce qui fragilise l'offre de services professionnels et d'expertise agricole.

Le défi relié à l'accessibilité aux programmes d'aide et aux services professionnels peut cependant être surmonté. Le développement de réseaux d'échanges entre les exploitants agricoles et les intervenants du secteur permettrait la mise en commun de problèmes et de solutions, tout en offrant des opportunités de transfert de connaissances. Ensuite, le recensement et la surveillance par une personne ressource de tous les projets et programmes dont les producteurs agricoles pourraient bénéficier constituent un second potentiel à explorer, de même que l'aide au démarrage des projets.



## 2.5 Le développement de la filière des productions non traditionnelles et d'une mise en marché réfléchie

Les entreprises qui possèdent des productions traditionnelles, soit les productions laitières, bovines et ovines, vivent une réalité très différente de celles qui possèdent des productions non traditionnelles. La filière des productions non traditionnelles est relativement petite dans la MRC, bien qu'elles soient en émergence. La diversité des productions (fleurs, ail, miel, grands gibiers, produits biologiques, fruits et légumes, grains, etc.) rend une multitude de produits accessibles aux consommateurs de la région. Par contre, la rentabilité de certaines productions constitue une contrainte à leur développement, comme c'est le cas des produits forestiers non ligneux (excepté l'acériculture). Également, l'éloignement des marchés de consommation limite

le développement de nouvelles infrastructures de transformation et de distribution, tant pour les productions traditionnelles que non traditionnelles.

Néanmoins, le potentiel de développement dans la MRC d'Antoine-Labelle est présent. Il existe de grandes possibilités et opportunités pour le démarrage d'entreprises de productions non traditionnelles en raison de l'espace disponible. De plus, il y a des possibilités de valorisation des terres utilisées pour les fourrages par d'autres cultures. Ces opportunités s'étendent également à la mise en marché des produits agroalimentaires de niche issus des productions non traditionnelles vers les restaurants, cafés, pourvoiries, etc.



En résumé, la filière des productions non traditionnelles comporte quelques contraintes difficiles à déjouer, mais les possibilités des productions dépendent énormément de la mise en commun des efforts pour les développer. Le succès du déploiement des productions non traditionnelles repose donc sur l'intégration de toutes les étapes de développement (production, transformation, commercialisation et distribution) d'une manière réfléchie.



## 2.6 La mise en valeur et la préservation des conditions assurant le développement des productions biologiques

Au niveau des pratiques, les productions biologiques doivent respecter des exigences plus rigoureuses que les productions non biologiques. Bien que de bonnes pratiques d'agriculture biologique entraînent moins d'impacts négatifs sur l'environnement, le milieu d'implantation influence en partie son succès. Dans la MRC, les pratiques culturales et un historique de faible application de produits chimiques sur les terres facilitent leur conversion pour la production biologique. Cependant, il faut mentionner que la cohabitation de différents modes de production, entre autres des pratiques des

propriétés voisines, peut causer des impacts tant négatifs que positifs sur la certification de certaines productions biologiques.

Les bonnes conditions environnementales et culturelles observées dans la MRC sont le fruit de nombreux progrès au niveau des pratiques agroenvironnementales par les entreprises agricoles et les services d'expertise de la région. Les progrès et les conditions environnementales existantes supportent entre autres la biodiversité du milieu agricole et du modèle agricole dominant, ce qui permet le développement d'une

production biologique diversifiée. De plus, malgré certaines problématiques ciblées de pollution diffuse d'origine agricole, la présence d'organismes favorisant la sensibilisation liée à l'importance de la qualité de l'environnement offre un support continu pour le maintien des conditions existantes. Bref, la situation actuelle favorise le développement de productions biologiques et la préservation de l'ensemble des conditions en constitue l'enjeu principal.

## 2.7 La sensibilisation collective à l'importance des activités agricoles pour la MRC

L'image générale du monde agricole et la perception du milieu sont parfois négatives. Malgré les progrès notables des pratiques agroenvironnementales dans la région, l'industrie agricole est souvent pointée du doigt lorsqu'il s'agit d'identifier les responsables de la pollution. Cependant, le secteur agricole et son importance économique sont peu connus par la population. Il y a donc lieu de sensibiliser et d'informer les citoyens à l'égard des bons coups réalisés par le milieu agricole. Un enjeu est donc lié à la sensibilisation collective concernant l'importance des activités agricoles pour la MRC. Qu'il s'agisse d'interdépendance de l'agriculture avec les autres sphères de la société, de la question de la provenance des aliments et de la souveraineté alimentaire ou des nombreux bénéfices engendrés par l'agrotourisme, tous gagnent à connaître l'importance de l'agriculture et ses bienfaits.

La journée Portes ouvertes organisée par l'UPA de la Lièvre est un bon exemple de sensibilisation, car elle permet de faire connaître l'agriculture à la population et de la conscientiser à l'achat local.



## 2.8 L'équilibre entre les besoins des cultures et l'apport en matières fertilisantes

La MRC est choyée de posséder un environnement de qualité. En général, les activités agricoles de la région exercent peu de pression sur l'environnement. La faible densité animale et la faible application de produits sur les terres expliquent en partie cette réalité. Puisque le territoire agricole est en déficit de matières fertilisantes d'origine organique, la capacité de réception des sols permet une augmentation du nombre d'unités animales sans dépasser les seuils environnementaux établis par le gouvernement. L'importation de matières fertilisantes organiques est également envisagée en tant que potentiel, car le déficit cause un appauvrissement graduel des sols cultivés dans la région. L'équilibre entre les besoins des cultures et l'apport en matières fertilisantes est donc un enjeu important qui doit être repensé. Il est par ailleurs directement lié à d'autres enjeux concernant la productivité des cultures et la fertilité des sols.



## 2.9 Le développement de la filière agrotouristique

Les secteurs agroalimentaire et agrotouristique sont peu développés dans la MRC. Quelques organismes font la promotion de ces filières, mais la coordination entre ceux-ci gagne à être bonifiée. Comme la région est éloignée des grands centres, il est plus complexe d'attirer des visiteurs strictement pour participer à des activités de nature agroalimentaire et agrotouristique. C'est pourquoi l'offre doit être entre autres développée de façon complémentaire aux activités de villégiature déjà populaires dans la région. Malgré le manque de représentation de la MRC à la Table de concertation agroalimentaire des Laurentides et les lacunes de développement et de coordination concernant les secteurs agroalimentaire et agrotouristique, la région possède plusieurs atouts qu'il est nécessaire de souligner. D'abord, la participation des citoyens de la région aux activités de nature agricole est excellente. La journée Portes ouvertes de l'Union des producteurs agricoles de la Lièvre est une fois de plus un bon exemple. On y retrouve un fort potentiel de développement pour l'implantation de nouveaux événements à caractère agricole dans la MRC.

Également, les paysages agricoles servent de support direct aux activités récréotouristiques. En effet, la diversité et la qualité des paysages agricoles, caractérisés par la succession de boisés, de champs, de rivières et de montagnes incitent bon nombre de visiteurs à parcourir la région agricole. Dans un même ordre d'idées, la présence de résidus de culture, de prairies et de pâturages pour les habitats et les espèces fauniques de la région soutient aussi les activités récréotouristiques telles que l'observation de la faune et la chasse.

En somme, le déploiement des secteurs agroalimentaire et agrotouristique est actuellement limité, mais les possibilités existent car les caractéristiques du territoire permettent à la MRC de se démarquer par rapport aux régions limitrophes.

# Vision concertée

## 03



**La vision stratégique est une projection de ce que souhaite devenir une collectivité en rapport à une thématique précise. Dans ce cas-ci, il s'agit du Plan de développement de la zone agricole. Fortement influencée par les éléments du Portrait et du Diagnostic, la vision stratégique est la transposition des choix effectués aujourd'hui pour maintenir ou améliorer la situation dans le futur. Élaborée en concertation avec le milieu, elle permet d'orienter les différents acteurs dans les actions à être posées.**



*Le vaste territoire agricole de la MRC d'Antoine-Labelle est un patrimoine collectif unique et pleinement valorisé. L'agriculture est reconnue en tant qu'activité économique d'importance pour la région. Fruit d'une histoire jeune, ambitieuse et étroitement liée à ses racines forestières, le territoire fait place à une agriculture de productions diversifiées, complémentaires et intégrées à l'environnement, ainsi qu'à une communauté d'exploitants soudée et résiliente.*

Ainsi, l'assurance d'arriver vers cette situation idéale passera par ces principes :

- 1 Les exploitants agricoles vivent de leur production et la relève dynamique assure la pérennité de l'agriculture dans la MRC d'Antoine-Labelle;
- 2 Les entreprises agricoles profitent des bonnes conditions environnementales existantes et d'un mode de production concerté et réfléchi afin d'offrir des produits qui se démarquent;
- 3 La cohabitation harmonieuse entre les producteurs agricoles et les résidents de la zone agricole favorise une utilisation optimale du territoire;
- 4 Les terres agricoles de la région sont bien entretenues et permettent aux exploitants de bénéficier du plein potentiel des surfaces exploitées;
- 5 Les exploitants agricoles bénéficient d'une offre adaptée en programmes d'aide et en services professionnels de façon à assurer le développement et la rentabilité de leurs entreprises;
- 6 Les stratégies de mise en marché et l'agrotourisme permettent aux entreprises agricoles de mettre en valeur leurs activités et leurs produits de même que sensibiliser la collectivité à l'importance de l'agriculture.

# Plan d'action 04



***Le plan d'action du Plan de développement de la zone agricole repose sur les enjeux du diagnostic et les éléments compris dans la vision stratégique. Il propose des projets, autant simples qu'ambitieux, qui répondent aux besoins de la communauté agricole de la MRC d'Antoine-Labelle. Ce chapitre présente les projets sélectionnés, et propose également différentes mesures de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation pour en assurer le succès.***

## Mise en œuvre du PDZA

Dès l'entrée en vigueur du PDZA, une ressource devrait être affectée à sa mise en œuvre. La réalisation des projets et des actions qui en découlent, de même que leur suivi et leur évaluation, seront sous la responsabilité d'une personne responsable de la mise en œuvre. L'élaboration de chacune des étapes nécessaires à l'accomplissement des projets et des actions comprises dans le PDZA doit également faire l'objet d'un consensus avec la direction et le comité consultatif agricole (CCA) de la MRC d'Antoine-Labelle. Également, puisque plusieurs projets doivent être réalisés en collaboration avec des partenaires de la région, la personne ressource de la mise en œuvre du PDZA sera responsable d'entretenir des liens privilégiés avec ceux-ci.

La ressource affectée au PDZA devra élaborer un Plan annuel de mise en œuvre. Celui-ci permettra de planifier les actions en fonction des ressources tant financières qu'humaines disponibles. De plus, il permettra aux instances effectuant le suivi et l'évaluation de connaître l'ensemble des actions qui seraient réalisées durant l'année. Le Plan annuel de mise en œuvre sera précédé de rencontres avec les porteurs et les partenaires des actions planifiées afin de déterminer de façon précise le rôle des intervenants, ainsi que les moyens et les cibles pour atteindre l'objectif fixé.

## Suivi et évaluation du PDZA

Chacun des projets présentés fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation. Le suivi concerne non seulement l'objectif des projets, mais également les actions qui en découlent. Ce suivi est effectué à l'aide de l'état d'avancement des indicateurs qui y sont associés et l'atteinte de la cible, alors que le suivi des objectifs illustre l'état d'avancement global du projet par rapport à la complétion des actions.

L'évaluation est l'appréciation de chacun des projets. Elle permet de déterminer l'accomplissement et la pertinence des objectifs fixés. Il est donc nécessaire d'évaluer les projets en cours, si nécessaire, pour réviser les objectifs et évaluer les projets terminés afin d'apprécier les résultats envisagés. Pour ce faire, une évaluation des projets du PDZA est souhaitée à tous les 5 ans afin de déterminer si les projets réalisés ont apporté les impacts attendus.

À cet égard, un rapport annuel faisant état de la mise en œuvre du PDZA devra être réalisé. Ce rapport sera déposé au CCA et au conseil des Maires, mais également acheminé au bureau régional du MAPAQ, ainsi qu'à l'UPA Outaouais-Laurentides.

## Contenu des fiches de projets

Les fiches de projets permettent de concrétiser les éléments soulevés par la vision. Elles permettent de faire le lien avec les enjeux identifiés dans le diagnostic ainsi que d'énumérer les actions et les conditions nécessaires pour accomplir les objectifs visés. Ce qui suit expose tous les éléments contenus dans les fiches de projets.



# Mieux comprendre les fiches de projet

## Priorité de réalisation

- 🔴 : Priorité 1
- 🟡 : Priorité 2
- 🟢 : Priorité 3

## Mise en contexte

Introduction du projet dans son cadre de réalisation.

## Enjeux liés

Énumération des enjeux auxquels se rattache le projet.

## Résultat envisagé

Projection de la situation souhaitée au terme du projet. Le résultat envisagé est la conséquence de l'ensemble des actions du projet.

## Objectif

C'est un but, défini de façon relativement large, que l'on se propose d'atteindre. Il présente une orientation globale par rapport aux actions à réaliser.

## Actions

Série de gestes nécessaires à l'accomplissement de l'objectif principal du projet.

## Échéance de réalisation

Indique la période à laquelle l'action doit être réalisée suite au démarrage du projet.

Court terme : 0 à 2 ans

Moyen terme : 3 à 5 ans

Long terme : 6 à 15 ans

En continu : Action réalisée de façon récurrente

## Ressources requises

Humaines :

- 👤 : Moins de 100 heures
- 👥 : De 100 à 500 heures
- 👥👥 : Plus de 500 heures

Les ressources humaines représentent l'utilisation de ressources internes dans les organisations identifiées en tant que porteuses et/ou partenaires d'un projet. Les heures sont attirées de façon annuelle.

## Indicateurs et cible(s)

Indicateur(s) : Donnée mesurable permettant d'évaluer l'atteinte d'une action.

Cible(s) : But ou objectif visé pour compléter une action.

## Porteur(s) et partenaire(s) potentiels du projet

Organisation(s), groupe(s) ou personne(s) prenant en charge et/ou collaborant à l'accomplissement du projet. Des responsables et des partenaires différents peuvent également être associés aux actions du projet.

## Conditions particulières de réussite

Évènements et/ou actions préalables à l'accomplissement du projet.

## Autres informations

Notes ou attentions particulières associées au projet.



## Matérielles :

- \$ : Moins de 1000 \$
- \$\$ : De 1000 \$ à 10 000 \$
- \$\$\$ : Plus de 10 000 \$

Les ressources matérielles correspondent aux sommes dégagées pour l'achat de services spécialisés ou pour les déplacements devant être effectués afin de réaliser l'action.

# Présentation des 18 fiches de projet



## Valorisation des terres agricoles sous-exploitées

### Mise en contexte

Les recherches effectuées au cours de l'élaboration du PDZA ont permis de caractériser sommairement l'occupation du territoire agricole. Parmi les superficies inventoriées, plus de 500 hectares ont été identifiés en tant que friches agricoles et plus de 1 500 hectares sont des terres en location sans bail. Ces terres laissées à l'abandon, négligées ou sans aucune entente de location entravent la productivité des terres cultivables. Parallèlement, l'arrivée de villégiateurs et de propriétaires non producteurs en zone agricole influence, en partie, la présence de superficies sous-exploitées. Il y a donc lieu d'analyser en détail le mode d'occupation des terres agricoles de la région afin de trouver des solutions permettant, entre autres, d'assurer la vitalité des entreprises agricoles sur le territoire.

### Enjeux liés

- Le mode d'occupation de la zone agricole
- La mise en valeur du potentiel des sols de la zone agricole
- La vitalité des activités agricoles sur le territoire

### Résultat envisagé

Maintien des 17 902 hectares en culture agricole sur le territoire de la MRC et augmentation de 15 % des superficies en location signées avec des ententes à moyen ou long terme (5 ans et plus) entre les propriétaires fonciers et les producteurs agricoles.

### Objectif

Encourager la valorisation des terres agricoles cultivables abandonnées ou assujetties à des conditions de location limitant leur productivité.

ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESSOURCES REQUISES		INDICATEUR CIBLE(S)
		humaines	matérielles	
1.1 Tenir et numériser (sur le portail Web Info-Sols) un inventaire détaillé des friches agricoles et des terres sous-exploitées.	En continu	1	\$	• Mettre à jour l'inventaire une fois par année
1.2 Documenter les possibilités de valorisation des friches agricoles et diffuser l'information.	Court-terme	1	\$	• Réalisation
1.3 Créer une banque de terres permettant de faciliter l'achat, la vente et la location de lots agricoles cultivables dans la région et établir entre autres les modalités, la forme de l'outil, etc.	Court-terme	2	\$\$\$	• Réalisation de la banque de terres
1.4 Mettre sur pied un service de médiation (propriétaire/locataire) pour la négociation des ententes de location à long terme.	Moyen-terme	2	\$\$	• Entrée en fonction du service • Nombre d'ententes de location à moyen et long terme signées
1.5 Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication auprès des propriétaires fonciers possédant des terres agricoles sous-exploitées pour diffuser les outils mis en place (possibilités de valorisation, banque de terre, service de médiation).	Moyen-terme	2	\$\$	• Réalisation de la stratégie • Nombre de propriétaires contactés. • Contacter 100 % des propriétaires ciblés dans l'inventaire
1.6 Analyser et adopter des mesures incitatives et/ou dissuasives permettant de limiter la sous-exploitation des terres agricoles et les nouvelles plantations à vocation forestière en sol cultivable.	Long-terme	2	\$	• Adoption des mesures proposées
<b>PORTEUR(S) ET PARTENAIRE(S) POTENTIELS DU PROJET</b>	<b>CONDITIONS PARTICULIÈRES DE RÉUSSITE</b>		<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	
MAPAQ Autres MRC Groupe conseil Agricole des Hautes-Laurentides Municipalités de la MRCAL UPA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ouverture d'esprit des propriétaires fonciers à la valorisation des terres agricoles.</li> <li>• L'appui financier à la remise en état des terres très dégradées.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une expertise légale serait nécessaire pour réaliser l'action 1.4.</li> <li>• Le projet de valorisation des terres agricoles sous-exploitées est en lien avec l'action 13.2 concernant le développement de productions non traditionnelles sur le territoire de la MRC.</li> </ul>	



## Développement d'une trousse d'information sur la législation municipale en agriculture

### Mise en contexte

Que ce soit pour régler des conflits ou tout simplement pour être à l'affût des droits, des devoirs et des pouvoirs en matière d'agriculture, il est important de connaître la législation applicable. Or, cette législation est une compétence partagée par les trois paliers de gouvernement (fédéral, provincial et municipal). Il s'avère donc essentiel de regrouper toutes les informations au sein d'un livrable permettant une meilleure connaissance des outils en place. Le projet vise donc à créer une trousse comprenant tous les documents de référence essentiels au respect et à l'application des lois et règlements traitant de l'agriculture.

### Enjeux liés

- Le mode d'occupation de la zone agricole

### Résultat envisagé

La trousse d'information est utilisée en tant que document de référence en matière d'agriculture lors d'ambiguïtés de niveau législatif.

### Objectif

Créer une trousse d'information permettant aux municipalités, aux intervenants du secteur agricole et au grand public de comprendre et d'appliquer adéquatement les outils législatifs en matière d'agriculture.

ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESSOURCES REQUISES		INDICATEUR CIBLE(S)
		humaines	matérielles	
2.1 Documenter la législation (droits, devoirs, pouvoirs et outils existants) applicable à la zone agricole et aux activités des entreprises agricoles et concevoir la trousse comprenant la législation documentée.	Court terme	2	\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de la documentation</li> <li>• Conception de la trousse</li> </ul>
2.2 Diffuser la trousse d'information auprès des acteurs ciblés (municipalités, intervenants, producteurs agricoles, etc.)	Moyen terme	1	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser la trousse à toutes les municipalités possédant des terrains cultivables et à tous les intervenants de la région</li> <li>• Mise en ligne de la trousse et distribution aux personnes qui en font la demande</li> </ul>
2.3 Tenir des journées de formation adressée aux inspecteurs municipaux portant sur le contenu de la trousse d'information. Offrir également la possibilité de participer à la formation aux intervenants du secteur agricole de la région.	Moyen terme	2	\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes ayant assisté à la formation.</li> <li>• 75 % des personnes ayant reçu la trousse</li> </ul>
<b>PORTEUR(S) ET PARTENAIRE(S) POTENTIELS DU PROJET</b>	<b>CONDITIONS PARTICULIÈRES DE RÉUSSITE</b>		<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	
CLD d'Antoine-Labelle MAPAQ UPA régional Municipalités de la MRC MRC des Laurentides MAMOT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le taux de participation à la formation portant sur la trousse d'information.</li> </ul>			



## Développement de l'utilisation de matières chaulantes sur les terres agricoles et acéricoles

### Mise en contexte

Le faible pH des terres cultivées de la MRCAL représente un frein majeur à l'obtention de rendements optimaux. Une forte proportion des sols cultivés ne reçoit pas un chaulage adéquat et des pH en dessous de 6 sont fréquemment observés. Ce phénomène est attribuable à quatre facteurs combinés : 1) l'acidité naturelle des sols de type podzoliques, qui couvrent 95 % de la zone agricole; 2) le coût élevé du transport de la chaux, causé par l'éloignement des carrières d'exploitation; 3) la disponibilité historique de terres agricoles à faible coût ayant favorisé une agriculture dite « extensive »; 4) certaines conditions de location ne favorisant pas l'investissement sur les terres. Le faible pH des sols peut également avoir un effet négatif sur la survie et la productivité des érablières.

### Enjeux liés

- La mise en valeur du potentiel des sols de la zone agricole
- La vitalité des activités agricoles sur le territoire

### Résultat envisagé

Relever le pH des sols agricoles de la MRC afin d'améliorer la santé des sols, d'augmenter le rendement des cultures et, par extension, améliorer la rentabilité des entreprises agricoles.

### Objectif

Encourager l'utilisation de matières chaulantes par les entreprises agricoles.

ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESSOURCES REQUISES		INDICATEUR CIBLE(S)
		humaines	matérielles	
3.1 Démontrer la rentabilité de la chaux sur les prairies et les pâturages : identification de sites, épandage de chaux en parcelles, analyse technico-économique et diffusion des résultats (fiche-résumé, article, journée au champ avec témoignages de producteurs, etc.).	Court terme	1	\$	• Augmentation du nombre de producteurs agricoles utilisant de la chaux sur leurs terres agricoles
3.2 Organiser une rencontre avec les producteurs acéricoles, portant sur l'épandage de chaux en érablière et sur le regroupement pour l'achat d'un épandeur à chaux.	Court terme	1	\$	• Nombre de producteurs acéricoles participant à la rencontre • Nombre de producteurs acéricoles regroupés pour l'achat d'un épandeur à chaux
3.3 Rechercher activement et promouvoir les programmes d'aide pouvant soutenir l'achat de chaux ou d'autres matières chaulantes (cendres).	En continu	1	\$	• Réalisation de la recherche • Nombre de producteurs ayant bénéficié de programmes d'aide
3.4 Mettre en place un système de coordination du transport de matières chaulantes : optimisation des transports de grains avec retour de chaux et négociation collective d'ententes avec les transporteurs locaux.	Moyen terme	2	\$\$	• Nombre d'ententes signées avec les transporteurs • Au moins une entente en vigueur
3.5 Identifier les sources de cendres disponibles dans la région et coordonner leur valorisation.	Court terme	1	\$	• Tonnes de cendres valorisables • Valorisation de 100 % des cendres disponibles
3.6 Analyser la faisabilité de la mise en opération d'une carrière de chaux dans la région : documenter les sites potentiels, rencontrer les promoteurs et soutenir le projet le plus prometteur.	Court terme	1	\$	• Réalisation de la documentation • Opération d'une carrière de chaux dans la région

### PORTEUR(S) ET PARTENAIRE(S) POTENTIELS DU PROJET

### CONDITIONS PARTICULIÈRES DE RÉUSSITE

### AUTRES INFORMATIONS

Groupe conseil Agricole des Hautes-Laurentides  
Club acéricole des Pays-d'en-Haut

- L'action 3.3 sera réalisée de concert avec l'action 12.1.



## Intégration de pratiques visant l'amélioration de la gestion des sols

### Mise en contexte

La majorité des sols cultivés de la zone agricole de la MRCAL possèdent des limitations naturelles qui nécessitent l'adoption de mesures de conservations particulières afin d'en tirer le plein potentiel. Originaires de dépôts lacustres, ces sols présentent souvent des caractéristiques bien différentes de celles des sols de la plaine du St-Laurent (faible pourcentage d'argile, structure lamellaire naturellement compacte, acidité naturelle, etc.) et les pratiques développées dans ces régions doivent souvent être validées et adaptées à nos conditions. De plus, en raison de la grande diversité de types de sols rencontrés, une bonne connaissance de leurs caractéristiques est nécessaire à l'intégration de pratiques adaptées à chaque situation.

### Enjeux liés

- La mise en valeur du potentiel des sols de la zone agricole

### Résultat envisagé

Augmentation du rendement des cultures pour 50 % des entreprises agricoles ayant bénéficié des actions réalisées

### Objectif

Renforcer l'expertise régionale entourant la gestion des sols et favoriser l'adoption de pratiques adaptées aux entreprises agricoles.

ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESSOURCES REQUISES		INDICATEUR CIBLE(S)
		humaines	matérielles	
4.1 Promouvoir l'outil Info-sols auprès des producteurs agricoles et publier un guide descriptif résumant les principales séries de sols retrouvées dans la région.	Court terme	1	\$	• Nombre de producteurs agricoles informés • Publication du guide
4.2 Intégrer l'« Évaluation de l'état des sols » dans l'offre de services du GCAHL et faire la promotion des services existants en lien avec la santé des sols (brochure promotionnelle, articles et capsules d'information)	Court terme	1	\$	• Intégration de l'évaluation de l'état des sols dans l'offre de services du GCAHL • Nombre d'entreprises ayant bénéficié de services spécialisés
4.3 Réaliser un diagnostic des principales problématiques rencontrées à l'échelle régionale et identifier des pratiques de conservation adaptées, en fonction des différentes séries de sols présentes.	Court terme	1	\$	• Réalisation du diagnostic et de l'identification des pratiques de conservation
4.4 Mettre sur pied un réseau régional d'essais et de démonstrations de pratiques visant l'amélioration de la structure des sols, en collaboration avec un centre d'expertise. Diffuser les résultats aux producteurs de la MRC.	Moyen terme	2	\$\$	• Nombre de démonstrations réalisées • Au moins une par année • Diffusion des résultats aux producteurs agricoles de la MRC

### PORTEUR(S) ET PARTENAIRE(S) POTENTIELS DU PROJET

### CONDITIONS PARTICULIÈRES DE RÉUSSITE

### AUTRES INFORMATIONS

Groupe conseil Agricole des Hautes-Laurentides  
MAPAQ  
Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB)

- Financement possible dans le cadre du programme Prime-Vert (MAPAQ) :  
Volet 1 - Conférences ou démos;  
Volet 4 - Santé et conservation des sols;  
Volet 3 - Approche régionale (voir projet Argenteuil).
- L'action 4.1 sera réalisée en lien avec les actions 3.1 et 4.4.



## Optimisation de l'efficacité des réseaux de drainage en milieu agricole

### Mise en contexte

La productivité des cultures agricoles dépend entre autres de l'aménagement et de l'entretien des réseaux de drainage. L'efficacité des réseaux de drainage agricoles dépend également de l'efficacité des réseaux de drainage municipaux. Puisque ces réseaux de drainage sont interdépendants et que des problèmes d'entretien ont été cernés, des solutions doivent être proposées. Finalement, soulignons que l'aménagement de réseaux de drainage souterrain est relativement dispendieux puisque cela nécessite de la machinerie spécialisée qui est, à ce jour, située à l'extérieur de la région. D'autres mesures sont donc proposées pour réduire l'impact de ces coûts.

### Enjeux liés

- La mise en valeur du potentiel des sols de la zone agricole

### Résultat envisagé

- Réfection (aménagement ou entretien) de 50 % des superficies de drainage de surface comportant des problèmes.
- 50 % des producteurs faisant partie de la banque de noms ont réalisé des travaux de drainage souterrain sur leurs terres agricoles.

### Objectif

Effectuer la réfection graduelle des réseaux de drainage agricole et sensibiliser les producteurs agricoles et les municipalités à l'importance de l'entretien et de l'aménagement de ces réseaux.

ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESSOURCES REQUISES		INDICATEUR CIBLE(S)
		humaines	matérielles	
5.1 Réaliser un inventaire pour évaluer l'état des réseaux de drainage dans la zone agricole de la MRC (concevoir une grille d'évaluation comprenant l'état des réseaux, les travaux à réaliser et les autorisations à obtenir).	Moyen terme	👤👤👤	\$\$	• Inventaire de 100 % du réseau de drainage en milieu agricole
5.2 Concevoir un programme de sensibilisation pour la protection de la ressource hydrique en milieu agricole (sédimentation, bandes riveraines, etc.) visant les secteurs où le réseau de drainage est problématique.	Moyen terme	👤	\$	• Réalisation du programme de sensibilisation • Nombre de producteurs sensibilisés • Sensibiliser 50 % des producteurs ayant des problèmes avec leur réseau de drainage
5.3 Créer un programme de coordination pour l'entretien et l'aménagement des cours d'eau municipaux et des fossés de drainage agricole. Établir, entre autres, les modalités d'approche et de financement avec les entreprises et les municipalités ainsi que la méthode de réfection des réseaux de drainage.	Court terme	👤👤👤	\$\$	• Réalisation du programme de coordination. • Nombre de fossés de drainage entretenus et aménagés • Aménagement et entretien de 50 % du réseau de drainage présentant cette nécessité.
5.4 Numériser et intégrer à l'outil Web Info-Sols les données sur le drainage agricole.	En continu	👤	\$\$	• Numérisation et mise à jour des données en continu
5.5 Mettre sur pied une banque de personnes intéressées à effectuer du drainage souterrain et coordonner la réalisation des travaux par secteurs pour diminuer les coûts.	Court terme	👤	\$	• Nombre de producteurs ayant réalisé des travaux de drainage souterrain • 50 % des producteurs faisant partie de la banque de noms • Réduction du coût de drainage souterrain (actuellement 400 \$/hectare)

PORTEUR(S) ET PARTENAIRE(S) POTENTIELS DU PROJET	CONDITIONS PARTICULIÈRES DE RÉUSSITE	AUTRES INFORMATIONS
MRC d'Antoine-Labelle MAPAQ COBALI Municipalités de la MRCAL Groupe conseil Agricole des Hautes-Laurentides UPA de la Lièvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La collaboration entre les producteurs agricoles et les municipalités concernées.</li> <li>• L'implication des producteurs agricoles et des municipalités.</li> <li>• Élaboration de la trousse sur la législation en agriculture.</li> </ul>	



## Développement de la mise en marché des viandes en circuit court

### Mise en contexte

Les activités agricoles de la MRCAL sont largement axées vers les productions animales qui génèrent près de 70 % des revenus agricoles totaux. Actuellement, la majeure partie des animaux produits sont vendus vivants à l'extérieur de la région, via les divers encans spécialisés. Cependant, avec des consommateurs de plus en plus soucieux de la provenance de leurs aliments, on observe une demande grandissante pour l'achat de viande en circuit court. Ce type de mise en marché directe permet aux producteurs à petite échelle d'obtenir une valeur ajoutée pour leurs produits. La récente mise en opération de deux abattoirs locaux représente un maillon indispensable et une opportunité pour le développement de ce créneau de mise en marché.

### Enjeux liés

- La vitalité des activités agricoles sur le territoire

### Résultat envisagé

Augmentation de la part de mise en marché en circuit court des viandes produites localement.

### Objectif

Soutenir les organismes et les entreprises agricoles impliqués dans le développement de la mise en marché des viandes en circuit court.

ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESSOURCES REQUISES		INDICATEUR CIBLE(S)
		humaines	matérielles	
6.1 Soutenir le démarrage et le développement de nos abattoirs locaux (accompagnement technique et soutien financier).	Court terme	👤	\$\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de têtes abattues localement</li> <li>• Augmentation du nombre de têtes abattues par les abattoirs</li> <li>• Atteindre le seuil de rentabilité des abattoirs</li> </ul>
6.2 Sensibiliser les éleveurs et les centres de découpe à l'impact de la régie d'élevage sur la qualité de la viande et les soutenir dans l'amélioration de leurs pratiques (formation, documentation, accompagnement).	Court terme	👤👤👤	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités de sensibilisation réalisées</li> <li>• Au moins une par année</li> <li>• Nombre d'entreprises participantes</li> <li>• 50 % des membres de l'abattoir de Ferme-Neuve</li> <li>• Nombre d'entreprises accompagnée</li> </ul>
6.3 Mettre sur pied une vitrine web assurant le contact entre les éleveurs de la région et les consommateurs (coordonnées de la ferme, historique et présentation, mode d'élevage, caractéristiques de la viande produite, photos, etc.).	Court terme	👤	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en ligne de la vitrine web</li> <li>• Nombre d'éleveurs affichés sur la vitrine</li> <li>• 25 % des éleveurs faisant abattre leurs animaux à l'abattoir</li> </ul>
6.4 Documenter et cibler des créneaux pour le développement de la production de viandes spécialisées et évaluer l'intérêt des producteurs pour les productions ciblées. S'il y a lieu, instaurer un cahier de charges.	Moyen terme	👤👤	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de la documentation</li> <li>• Nombre de créneaux ciblés</li> <li>• Au moins deux créneaux</li> <li>• Nombre de producteurs intéressés à démarrer une production ciblée</li> </ul>
PORTEUR(S) ET PARTENAIRE(S) POTENTIELS DU PROJET	CONDITIONS PARTICULIÈRES DE RÉUSSITE		AUTRES INFORMATIONS	
CLD d'Antoine-Labelle MAPAQ UPA Abattoirs locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des services d'abattage régionaux</li> </ul>			



## Projet 7



### Soutien au développement et à la consolidation des entreprises acéricoles

#### Mise en contexte

La production acéricole ne date pas d'hier dans la région. Certaines entreprises agricoles possèdent quelques entailles, alors que d'autres en font leur principale source de revenus. Quoi qu'il en soit, le potentiel de développement est très grand et encore sous-estimé dans la région. C'est pourquoi il faut sensibiliser et outiller davantage les entrepreneurs au développement de la filière acéricole. Il est donc proposé de soutenir la consolidation et le démarrage d'entreprises acéricoles sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle.

#### Enjeux liés

- La vitalité des activités agricoles sur le territoire

#### Résultat envisagé

- Augmentation de la rentabilité des entreprises acéricoles existantes ayant participé aux formations et aux séances d'information.
- Augmentation du nombre d'entreprises acéricoles sur le territoire de la MRC.

#### Objectif

Encourager le démarrage et la consolidation d'entreprises acéricoles sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle.

ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESSOURCES REQUISES		INDICATEUR CIBLE(S)
		humaines	matérielles	
7.1 Documenter l'activité acéricole régionale (opportunités, contraintes, moyens de financement, ressources d'accompagnement, informations offertes, etc.) et organiser des séances d'information.	Court terme	1	\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de la documentation</li> <li>• Nombre de séances organisées</li> <li>• Au moins 2</li> <li>• Nombre de personnes ayant assisté aux séances</li> </ul>
7.2 Identifier et accompagner des candidats admissibles à la délivrance de nouveaux quotas acéricoles dans la région.	Court terme	3	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de candidats identifiés et accompagnés</li> <li>• Accompagnement de 50 % des candidats identifiés</li> </ul>
7.3 Organiser des formations et des visites terrain (productivité de l'érablière, qualité du sirop d'érable, réalisation de travaux sylvicoles, etc.) afin de soutenir la rentabilité des entreprises acéricoles existantes ou en démarrage sur le territoire.	Court terme	1	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de formations et de visites terrain organisées</li> <li>• Au moins 4</li> <li>• Nombre de producteurs participant aux formations et aux visites terrain</li> </ul>
PORTEUR(S) ET PARTENAIRE(S) POTENTIELS DU PROJET	CONDITIONS PARTICULIÈRES DE RÉUSSITE		AUTRES INFORMATIONS	
UPA de la Lièvre Club acéricole des Pays-d'en-Haut Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides MAPAQ CRNTL MERN			<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'autres ressources sont offertes aux candidats admissibles à la délivrance de nouveaux quotas (voir le projet de bonification de la formation agricole et forestière accessible en région).</li> <li>• Une action concernant l'épandage de chaux en terre agricole est également intégrée au projet 3.</li> </ul>	

## Projet 8



### Sensibilisation et accompagnement des producteurs agricoles pour la mise en valeur des boisés privés

#### Mise en contexte

Pour bon nombre d'entreprises agricoles, la foresterie est un domaine complètement dissocié de l'agriculture. Pourtant, 65 % du territoire agricole de la MRC d'Antoine-Labelle est composé de boisés. Dans certains cas, l'aménagement de ces boisés permet aux entreprises agricoles d'obtenir un revenu supplémentaire ou d'ajouter de la valeur à la forêt privée. Des solutions sont donc offertes, à travers ce projet, pour sensibiliser et accompagner les producteurs agricoles dans la mise en valeur des boisés privés de la zone agricole.

#### Enjeux liés

- La vitalité des activités agricoles sur le territoire
- L'accessibilité aux programmes d'aide et aux services professionnels

#### Résultat envisagé

Augmentation du nombre d'entreprises agricoles effectuant la mise en valeur de leurs boisés privés.

#### Objectif

Sensibiliser et accompagner les producteurs agricoles pour la mise en valeur des boisés privés.

ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESSOURCES REQUISES		INDICATEUR CIBLE(S)
		humaines	matérielles	
8.1 Créer une trousse d'information comprenant une série de fiches descriptives portant sur les organismes oeuvrant en forêt privée, de l'ensemble des programmes d'aide, des formations et des services destinés aux propriétaires de forêt privée.	Court terme	1	\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser la trousse d'information</li> <li>• Diffuser la trousse d'information</li> </ul>
8.2 Organiser des soirées thématiques portant sur des sujets ciblés (taxation foncière, fiscalité forestière, arpentage, servitudes, etc.) adressées aux propriétaires de forêt privée.	Court terme	1	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de soirées thématiques organisées</li> <li>• Au moins 4</li> <li>• Nombre de personnes assistant aux soirées thématiques</li> </ul>
8.3 Mettre sur pied un service gratuit de visites-conseils permettant d'explorer les potentiels d'aménagement forestier en milieu privé.	Court terme	1	\$\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise sur pied du service</li> <li>• Nombre de visites effectuées</li> </ul>
PORTEUR(S) ET PARTENAIRE(S) POTENTIELS DU PROJET	CONDITIONS PARTICULIÈRES DE RÉUSSITE		AUTRES INFORMATIONS	
MAPAQ Syndicat des producteurs forestiers de Labelle Agence de mise en valeur des boisés privés UPA de la Lièvre				





## Stratégie de soutien pour la relève agricole et le transfert de ferme

### Mise en contexte

Comme dans l'ensemble du Québec, l'enjeu de la relève agricole revêt une importance capitale dans la MRC. Faute de relève établie au sein des entreprises agricoles de la MRC et/ou de planification, nous avons assisté, au cours des dernières années, au démantèlement de plusieurs entreprises agricoles pourtant rentables, notamment dans le secteur laitier. D'autre part, la MRC possède certains atouts pouvant encourager le démarrage de nouvelles entreprises agricoles (prix des terres, facilité pour la conversion biologique, etc.), mais le soutien financier et l'accompagnement demeurent des facteurs clés pour leur succès à long terme.

### Enjeux liés

- L'accessibilité aux programmes d'aide et aux services professionnels
- La vitalité des activités agricoles sur le territoire

### Résultat envisagé

Augmentation de 20 % de la part de la relève établie au sein des entreprises agricoles de la MRC et frein au démantèlement des entreprises agricoles existantes.

### Objectif

Supporter le transfert des entreprises existantes et le démarrage de nouvelles entreprises agricoles dans la MRC d'Antoine-Labelle.

ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESSOURCES REQUISES		INDICATEUR CIBLE(S)
		humaines	matérielles	
9.1 Recenser les entreprises agricoles sans relève établie et assurer un accompagnement (information, formation, etc.) auprès des propriétaires désirant vendre ou transférer l'entreprise à une relève.	Court terme	👤👤	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation du recensement</li> <li>• Nombre de propriétaires accompagnés</li> <li>• 75 % des propriétaires ne possédant pas de relève agricole</li> </ul>
9.2 Encadrer les jeunes promoteurs agricoles de la région via la réalisation d'un plan d'affaires élaboré par un agro-économiste. Effectuer un suivi quinquennal afin de valider l'atteinte des résultats fixés.	En continu	👤	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de jeunes promoteurs ayant réalisé un plan d'affaires par un agro-économiste</li> <li>• Au moins 8</li> </ul>
9.3 Effectuer un maillage entre les propriétaires désirant transférer l'entreprise agricole et les candidats à la relève via un plan de transfert.	Court terme	👤👤	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de maillages effectués</li> <li>• Au moins 8</li> </ul>
9.4 Recruter et jumeler des mentors prêts à accompagner des candidats de la relève pour le démarrage et le transfert d'entreprises agricoles.	Court terme	👤	\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de mentors jumelés à des candidats de la relève</li> <li>• Au moins 6</li> </ul>
9.5 Créer un fonds, complémentaire aux aides existantes, destiné à la relève agricole (recherche de partenaires, création du comité d'évaluation, établissement des modalités du fonds et promotion auprès de la relève via la campagne de recrutement).	Moyen terme	👤👤	\$\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise sur pied du fonds</li> <li>• Sommes (\$) amassées dans le fonds</li> <li>• Nombre d'entreprises soutenues financièrement</li> <li>• 8</li> </ul>
9.6 Mettre sur pied une campagne de recrutement de candidats à la relève agricole (identification des atouts de la région, plan de promotion à l'extérieur de la région) pour le transfert et le démarrage d'entreprises.	Moyen terme	👤	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de la campagne</li> </ul>
PORTEUR(S) ET PARTENAIRE(S) POTENTIELS DU PROJET	CONDITIONS PARTICULIÈRES DE RÉUSSITE		AUTRES INFORMATIONS	
CLD d'Antoine-Labelle UPA MAPAQ Centres régionaux d'établissement en agriculture du Québec Zone Emploi Financière Agricole du Québec Financement agricole Canada Réseau Agri-conseil SADC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La démarche d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des jeunes promoteurs.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concernant le recensement des entreprises sans relève, l'encadrement des jeunes promoteurs et le maillage entre ceux-ci, il est pertinent de suivre les démarches présentement en cours dans certaines MRC, notamment le projet de la MRC de l'Érable et du Centre en innovation sociale en agriculture (CISA).</li> </ul>	



## Mise sur pied d'une banque de main-d'œuvre agricole

### Mise en contexte

Le travail en entreprise agricole est très particulier, notamment en ce qui concerne l'horaire de travail et l'effort physique requis. Plusieurs entreprises agricoles de la région ont besoin d'embaucher de la main-d'œuvre pour réaliser certaines tâches. Malheureusement, compte tenu des conditions particulières d'emplois, il peut être difficile pour les entreprises de garder leur main-d'œuvre. Par ailleurs, des étudiants et finissants de programmes spécialisés en agriculture sont parfois à la recherche de lieux pour effectuer des stages en entreprise. Il y a donc lieu de promouvoir la disponibilité des entreprises agricoles de la région à recevoir des stagiaires.

### Enjeux liés

- La vitalité des activités agricoles sur le territoire

### Résultat envisagé

Augmentation des entreprises agricoles de la région faisant nouvellement appel à de la main-d'œuvre pour exécuter divers travaux sur la ferme.

### Objectif

Mettre sur pied des conditions favorisant l'embauche de main-d'œuvre dans les entreprises agricoles de la région.

ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESSOURCES REQUISES		INDICATEUR CIBLE(S)
		humaines	matérielles	
10.1 Sonder les besoins des entreprises en terme de main-d'œuvre, par secteur de production : période d'embauche, horaire de travail, types de tâches, qualification et formations requises, salaire, etc.	Court terme	👤	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de producteurs sondés</li> <li>• 40 % des producteurs de la région</li> </ul>
10.2 Créer une banque de fermes intéressées à l'embauche de main-d'œuvre.	Court terme	👤👤	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de la banque</li> <li>• Nombre de producteurs faisant partie de la banque</li> </ul>
10.3 Mettre sur pied une stratégie de promotion et de recrutement de candidats intéressés à travailler dans les entreprises agricoles en fonction des besoins établis.	Court terme	👤👤	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de la stratégie</li> <li>• Nombre de candidats recrutés</li> </ul>
10.4 Organiser, au besoin, des cohortes de formation à l'intention des candidats et des employés actuels répondant aux besoins des entreprises agricoles.	Moyen terme	👤👤	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de cohortes organisées</li> <li>• Nombre de candidats faisant partie des cohortes</li> </ul>
10.5 Promouvoir l'embauche de stagiaires auprès des entreprises agricoles et assurer le maillage avec les centres de formation spécialisés.	Moyen terme	👤👤	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de centres d'éducation contactés</li> <li>• Tous les centres d'éducation identifiés</li> </ul>
10.6 Faire le bilan des expériences de banque de main-d'œuvre réalisée dans la région (facteurs d'échec, améliorations possibles, etc.) et évaluer la relance du projet dans un autre secteur de production.	Moyen terme	👤	\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation du bilan</li> <li>• Relance du projet de CUMO (au besoin)</li> </ul>
PORTEUR(S) ET PARTENAIRE(S) POTENTIELS DU PROJET	CONDITIONS PARTICULIÈRES DE RÉUSSITE		AUTRES INFORMATIONS	
CLD d'Antoine-Labelle Emploi Québec Zone Emploi Commission scolaire Pierre-Neveu Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier Centre d'emploi agricole de l'UPA Outaouais-Laurentides MAPAQ Club acéricole des Pays-d'en-Haut Collectif de formation agricole des Laurentides SADC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir réalisé l'inventaire des formations accessibles en région selon le projet 13</li> </ul>			



## Développement du réseautage au sein du secteur agricole

### Mise en contexte

Dans une communauté agricole de taille comme celle de la MRCAL, la cohésion et la collaboration entre les membres sont essentielles à la vitalité de ses activités. On assiste d'ailleurs depuis quelques années à l'éclosion d'un certain nombre d'initiatives collectives qui ont contribué de façon significative au développement du secteur agricole de la MRCAL (Génostar, coopérative de grains bio, coopérative d'abattage, marchés publics, etc.). Au niveau des intervenants du secteur, on observe également une certaine volonté d'accroître la collaboration. Que ce soit pour la diffusion de l'expertise, le partage d'infrastructures et de main d'œuvre ou la mise à profit de la complémentarité des entreprises et des acteurs, cette collaboration passe d'abord par un meilleur réseautage.

### Enjeux liés

- L'accessibilité aux programmes d'aide et aux services professionnels
- La vitalité des activités agricoles sur le territoire

### Résultat envisagé

40 % de la communauté agricole de la MRC est impliquée dans les activités de réseautage.

### Objectif

Favoriser la création de réseaux d'échanges et encourager la communication des intervenants et producteurs agricoles sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle.

ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESSOURCES REQUISES		INDICATEUR CIBLE(S)
		humaines	matérielles	
11.1 Créer et animer des tables d'échanges, par secteurs de production, pour favoriser le réseautage entre les producteurs et l'émergence de projets communs (cibler les problématiques, établir les besoins de formation et de transfert technologique, etc.).	Court terme	👤👤	\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de tables d'échanges créées</li> <li>• Au moins 6</li> <li>• Nombre de rencontres effectuées</li> <li>• 2 rencontres par table d'échanges annuellement</li> </ul>
11.2 Tenir des « journées partenaires » pour favoriser le réseautage entre tous les intervenants du secteur agroalimentaire, discuter de problématiques régionales et diffuser une information à jour sur l'offre de services, le calendrier d'activités et les programmes d'aide.	Court terme	👤	\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de journées partenaires effectuées</li> <li>• Au moins une journée par année</li> <li>• Nombre d'intervenants participant aux journées partenaires</li> <li>• Au moins 8</li> </ul>
11.3 Mettre sur pied une plateforme de réseautage Web pour les intervenants et les producteurs agricoles de la région. Évaluer le contenu en fonction des besoins, le support privilégié, les conditions d'entretien, etc.	Moyen terme	👤👤	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de l'analyse</li> <li>• Mise sur pied de la plateforme (si nécessaire)</li> </ul>
11.4 Promouvoir l'utilisation de la CUMA lors d'activités à l'intention des producteurs (capsules d'information, témoignages de producteurs, etc.).	En continu	👤	\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de la CUMA dans 100 % des événements impliquant de la machinerie agricole</li> <li>• Augmentation du nombre de membres dans la CUMA (actuellement 20)</li> </ul>
PORTEUR(S) ET PARTENAIRE(S) POTENTIELS DU PROJET	CONDITIONS PARTICULIÈRES DE RÉUSSITE		AUTRES INFORMATIONS	
UPA de la Lièvre Intervenants du secteur agricole de la région	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation des producteurs agricoles aux rencontres proposées.</li> </ul>			



## Accessibilité aux programmes d'aide, aux services et à la formation destinés aux entreprises agricoles

### Mise en contexte

Le secteur agroalimentaire évolue très rapidement et les entreprises doivent sans cesse innover pour s'adapter à ces changements. Pour réaliser leurs projets de développement, les entreprises agricoles de la MRCAL doivent avoir accès à un support technique et financier adéquat. Si plusieurs programmes d'aide sont offerts par différents organismes et paliers de gouvernement, ils sont souvent mal connus des producteurs agricoles et des intervenants et la charge administrative liée à ces programmes en décourage souvent l'adhésion. Par ailleurs, l'offre de services et de formations est naturellement concentrée dans le sud des Laurentides et on observe une certaine fragilité des services offerts directement dans la MRCAL.

### Enjeux liés

- L'accessibilité aux programmes d'aide et aux services professionnels
- La vitalité des activités agricoles sur le territoire

### Résultat envisagé

Augmentation de 10 % des versements régionaux offerts dans les programmes d'aide et les subventions aux entreprises agricoles.

Augmentation de 10 % de l'adhésion à des formations et à des services professionnels par les entreprises de la région.

### Objectif

Encourager l'adhésion des entreprises agricoles et forestières à des programmes, des subventions, des formations et des services via un service d'accompagnement technique.

ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESSOURCES REQUISES		INDICATEUR CIBLE(S)
		humaines	matérielles	
12.1 Effectuer un inventaire, une veille et la promotion des programmes d'aide et des formations accessibles aux entreprises agricoles et forestières.	Court terme	👤👤	\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de l'inventaire et veille en continu</li> </ul>
12.2 Supporter et accompagner les entreprises agricoles pour le dépôt de projets et les demandes de subvention.	Court terme	👤👤	\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'entreprises accompagnées pour le dépôt de projets</li> <li>• 70 % des entreprises agricoles approchées sont accompagnées pour le dépôt de projets</li> <li>• Part des projets retenus</li> </ul>
12.3 Élaborer et diffuser une trousse pour présenter les différentes ressources régionales disponibles pour le secteur agroalimentaire (intervenants, services techniques, organismes, associations syndicales, CUMA, fournisseurs, etc.).	Court terme	👤	\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de la trousse</li> </ul>
PORTEUR(S) ET PARTENAIRE(S) POTENTIELS DU PROJET	CONDITIONS PARTICULIÈRES DE RÉUSSITE		AUTRES INFORMATIONS	
CLD d'Antoine-Labelle MAPAQ UPA de la Lièvre Réseau Agri-conseil Emploi Québec Intervenants du secteur agricole de la région SADC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion du service d'accompagnement auprès des producteurs agricoles.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'action 11.2 constitue un lien direct pour la promotion des programmes d'aide, des services et des formations offerts dans la région.</li> <li>• Il faudra établir le lien dans les demandes de subvention avec les objectifs et projets du PDZA</li> </ul>	



## Développement de créneaux de productions non traditionnelles

### Mise en contexte

La filière des productions non traditionnelles est relativement marginale dans la MRC, quoique plusieurs productions soient en émergence. La diversité des productions (fleurs, ail, miel, grands gibiers, produits biologiques, fruits et légumes, grains, etc.) rend une multitude de produits accessibles aux consommateurs de la région. Cependant, la plupart des entreprises spécialisées en productions non traditionnelles opèrent dans une logique individuelle. Il est donc pertinent de développer et de supporter certaines de ces filières auxquelles plusieurs entreprises peuvent se rallier.

### Enjeux liés

- Le développement de la filière des productions non traditionnelles et d'une mise en marché réfléchie
- La vitalité des activités agricoles sur le territoire

### Résultat envisagé

Le développement ciblé des productions non traditionnelles génère de nouvelles initiatives entrepreneuriales et encourage plusieurs entreprises agricoles existantes à diversifier leur production.

### Objectif

Favoriser la formation de groupes dynamiques visant le développement de productions non traditionnelles.

ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESSOURCES REQUISES		INDICATEUR CIBLE(S)
		humaines	matérielles	
13.1 Réaliser un inventaire détaillé des productions non traditionnelles et de leur mise en marché dans la région.	Court terme	1	\$	• Réalisation de l'inventaire
13.2 Documenter et cibler les productions non traditionnelles ayant les meilleurs potentiels de développement et de rentabilité sur le territoire en fonction des conditions existantes (productions actuelles, caractéristiques géophysiques, marchés potentiels, etc.).	Moyen terme	2	\$\$	• Réalisation de la documentation • Nombre de productions ciblées • Au moins 2
13.3 Créer, animer et promouvoir des cellules de développement pour les productions ciblées dans la documentation (recherche et développement, production, distribution, commercialisation, financement, accompagnement, etc.).	Moyen terme	2	\$\$\$	• Mise sur pied des cellules de développement recommandées dans la documentation
PORTEUR(S) ET PARTENAIRE(S) POTENTIELS DU PROJET	CONDITIONS PARTICULIÈRES DE RÉUSSITE		AUTRES INFORMATIONS	
CLD d'Antoine-Labelle MAPAQ UPA Fédération de productions spécialisées Réseau Agri-Conseil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proactivité des entreprises non traditionnelles</li> <li>• L'existence d'un marché pour l'écoulement des produits</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet inclut également le support aux projets de seconde carrière.</li> <li>• L'action 13.2 est en lien avec le projet de valorisation des terres sous-exploitées.</li> <li>• Le projet est en lien avec le projet 11 et 14.</li> </ul>	



## Support à la commercialisation des produits agroalimentaires régionaux

### Mise en contexte

La production agricole s'articule notamment autour des volets suivants : la production, la transformation et la commercialisation du produit. Chacun de ces volets nécessite une expertise particulière. Cependant, les producteurs agricoles n'ont pas toujours le temps et les connaissances nécessaires pour assurer une commercialisation performante de leurs produits. C'est entre autres le cas de plusieurs entreprises de productions non traditionnelles qui ne font pas partie de filières organisées de mise en marché, telle que la production laitière. Il est donc suggéré d'offrir un accompagnement aux producteurs désirant améliorer la commercialisation de leurs produits agroalimentaires dans la région.

### Enjeux liés

- Le développement de la filière des productions non traditionnelles et d'une mise en marché réfléchie
- La vitalité des activités agricoles sur le territoire

### Résultat envisagé

Augmentation de la part des produits agroalimentaires locaux offerts dans les établissements de la région.

### Objectif

Accompagner les producteurs désirant améliorer la commercialisation de leurs produits dans la région.

ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESSOURCES REQUISES		INDICATEUR CIBLE(S)
		humaines	matérielles	
14.1 Recenser les expériences passées et actuelles en matière de promotion des produits agroalimentaires et créer un inventaire de circuits de commercialisation dans la région.	Court terme	1	\$	• Production d'un rapport • Réalisation de l'inventaire des circuits de commercialisation
14.2 Mettre en place des formations en commercialisation adaptées aux réalités des entreprises intéressées.	Court terme	1	\$\$	• Nombre d'entreprises participantes • Nombre de formations dispensées • Au moins 2
14.3 Cibler des créneaux de distribution à privilégier (détaillants, établissements touristiques et institutionnels, vente directe et en ligne, etc.) pour la commercialisation des produits des producteurs approchés, en fonction de leur structure de production.	Moyen terme	2	\$\$	• Nombre de créneaux de distribution ciblés • Au moins 1
14.4 Soutenir les initiatives de réseautage afin de combler les besoins de plusieurs entreprises agricoles en termes de communication, de mise en marché collective, de distribution des produits, etc.	Court terme	1	\$	• Nombre d'entreprises agricoles ralliées aux initiatives de réseautage existantes
14.5 Effectuer la promotion des produits identifiés auprès des créneaux de distribution ciblés.	Moyen terme	2	\$\$	• Nombre d'établissements offrant nouvellement des produits agroalimentaires régionaux • 25 % des établissements visés offrent nouvellement des produits agroalimentaires régionaux • Mise en place d'une campagne de promotion
PORTEUR(S) ET PARTENAIRE(S) POTENTIELS DU PROJET	CONDITIONS PARTICULIÈRES DE RÉUSSITE		AUTRES INFORMATIONS	
CLD d'Antoine-Labelle MAPAQ Chambres de commerce TCAL SADC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration des entreprises approchées</li> <li>• Le réseautage des entreprises de productions non traditionnelles</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'action de mise sur pied de tables d'échanges par secteur (11.1) est complémentaire à ce projet.</li> </ul>	



## Soutien au développement de la production biologique

### Mise en contexte

En raison de la faible utilisation de pesticides, d'engrais chimiques et d'OGM sur le territoire, la MRC possède un avantage comparatif pour le développement des productions biologiques et ce secteur de production est en croissance (apiculture, acériculture, grains et horticulture). Le soutien au développement des productions biologiques apparaît comme le meilleur moyen de préserver les conditions environnementales actuelles, tout en offrant aux producteurs la possibilité d'obtenir une valeur ajoutée pour leurs produits.

### Enjeux liés

- La mise en valeur et la préservation des conditions assurant le développement des productions biologiques
- Le développement de la filière des productions non traditionnelles et d'une mise en marché réfléchie
- La vitalité des activités agricoles sur le territoire

### Résultat envisagé

11 % (environ 2 000 hectares) des superficies cultivées sont certifiées biologiques.

### Objectif

Encourager et soutenir les producteurs agricoles de la région au développement de la production biologique dans la MRC d'Antoine-Labelle.

ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESSOURCES REQUISES		INDICATEUR CIBLE(S)
		humaines	matérielles	
15.1 Réaliser un portrait détaillé de la situation : cartographie des superficies certifiées et des superficies sans intrants, identification des secteurs à risque et des secteurs de développement possibles.	Moyen terme	☺☺	\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation du portrait</li> <li>• Mise à jour quinquennale du portrait</li> </ul>
15.2 Mettre en œuvre une stratégie d'information, de sensibilisation et de promotion du mode de production biologique auprès des producteurs agricoles de la MRCAL (normes, cohabitation et opportunités).	Moyen terme	☺	\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de producteurs informés et sensibilisés selon la stratégie de mise en œuvre</li> <li>• Augmentation du nombre de producteurs ayant une certification biologique</li> </ul>
15.3 Soutenir les activités de la Coopérative Biograin des Hautes-Laurentides.	Court terme	☺☺	\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du nombre de membres</li> <li>• Augmentation du volume de grains biologiques vendus</li> </ul>
15.4 Développer la production et la transformation du lait biologique dans la MRC : identification des fermes intéressées, formation et accompagnement, maillage avec les transformateurs locaux.	Moyen terme	☺☺☺	\$\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de fermes certifiées</li> <li>• Au moins 5</li> <li>• Part du volume de lait biologique transformé localement</li> <li>• 100 %</li> </ul>
PORTEUR(S) ET PARTENAIRE(S) POTENTIELS DU PROJET	CONDITIONS PARTICULIÈRES DE RÉUSSITE		AUTRES INFORMATIONS	
CLD d'Antoine-Labelle Coopérative Biograin des Hautes-Laurentides Groupe conseil Agricole des Hautes-Laurentides Transformateurs laitiers Valacta Club acéricole des Pays-d'en-Haut Les producteurs de lait du Québec SADC			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La promotion de la MRC en tant que région d'accueil pour les productions biologiques sera incluse dans le projet 9.</li> <li>• Le projet de développement de la production laitière biologique pourrait faire l'objet d'un projet en soit.</li> </ul>	



## Promotion de l'agriculture dans les établissements scolaires et dans les événements locaux et régionaux

### Mise en contexte

L'image générale du monde et du milieu agricole est parfois négative. Malgré des progrès notables au niveau des pratiques agroenvironnementales et la faible pression environnementale de l'agriculture dans la région, l'industrie est souvent pointée du doigt lorsqu'il s'agit d'identifier les responsables de problématiques environnementales. De plus, le secteur agricole et son importance économique sont peu connus par la population. Il y a donc lieu de sensibiliser et d'informer les citoyens à l'égard des bons coups réalisés par le milieu agricole et de faire connaître le métier d'agriculteur.

### Enjeux liés

- La sensibilisation collective à l'importance des activités agricoles pour la MRC d'Antoine-Labelle

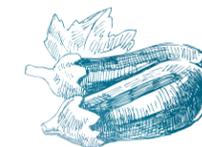
### Résultat envisagé

Annuellement, 300 personnes de la région sont sensibilisées à propos de l'agriculture.

### Objectif

Transmettre les connaissances générales de l'agriculture à la population de la région.

ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESSOURCES REQUISES		INDICATEUR CIBLE(S)
		humaines	matérielles	
16.1 Élaborer et mettre en œuvre des activités pédagogiques sur le thème de l'agriculture dans les établissements scolaires de la région.	Court terme	☺	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de 5 activités pédagogiques</li> </ul>
16.2 Répertoire les événements locaux et régionaux, effectuer le montage d'un kiosque mobile portant sur l'agriculture et sensibiliser le public à l'importance de ce secteur dans les événements sélectionnés.	Court terme	☺☺	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation du répertoire d'événements</li> <li>• Montage du kiosque d'information mobile</li> </ul>
PORTEUR(S) ET PARTENAIRE(S) POTENTIELS DU PROJET	CONDITIONS PARTICULIÈRES DE RÉUSSITE		AUTRES INFORMATIONS	
UPA COBALI Commission scolaire Pierre-Neveu Cégep	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation des enseignants à la mise sur pied d'activités pédagogiques</li> </ul>			





## Amélioration de l'équilibre entre les besoins des cultures et l'apport en matières fertilisantes

### Mise en contexte

Contrairement à plusieurs régions du Québec, la MRCAL accuse un déficit de matières fertilisantes, c'est-à-dire que la quantité de fumiers produite par les élevages est loin de combler les besoins des différentes cultures. Il y a très peu de productions hors sol (élevages porcins et volaille) et les superficies en culture sont très grandes, de sorte que plusieurs terres sont cultivées sans que les amendements adéquats n'y soient apportés. Les fumiers représentent une source de fertilisants peu dispendieuse et le manque observé limite le rendement des fourrages, freine le développement de cultures à valeur ajoutée (par exemple les grains biologiques) et entraîne, à long terme, l'appauvrissement des terres cultivées.

### Enjeux liés

- Équilibre entre les besoins des cultures et l'apport en matières fertilisantes
- La mise en valeur du potentiel des sols de la zone agricole

### Résultat envisagé

Augmentation du rendement des fourrages dans la région. Frein à l'appauvrissement des terres cultivées et développement de cultures à valeur ajoutée.

### Objectif

Améliorer le bilan agroenvironnemental des entreprises agricoles de la région.

ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESSOURCES REQUISES		INDICATEUR CIBLE(S)
		humaines	matérielles	
17.1 Développer des outils pour sensibiliser les producteurs agricoles aux conséquences d'un bilan nutritif négatif et promouvoir les pratiques visant une amélioration du bilan nutritif auprès de groupes ciblés.	Court terme	1	\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer au moins un outil de sensibilisation</li> <li>• Nombre de producteurs sensibilisés</li> </ul>
17.2 Mettre sur pied un plan d'importation de matières fertilisantes (identification des sources potentielles, évaluation des coûts, coordination et optimisation du transport, etc.).	Court terme	2	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation du plan d'importation</li> <li>• Quantité de matières fertilisantes importées</li> </ul>
17.3 Soutenir les initiatives de développement des productions animales hors sol (démarchage auprès des promoteurs potentiels, identification de sites propices, adoption de mesures facilitantes, etc.).	Moyen terme	2	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'unités animales en élevage hors sol dans la région</li> <li>• Augmentation du nombre d'unités animales en élevage hors sol</li> </ul>
17.4 Analyser les possibilités de valorisation des matières fertilisantes organiques produites localement.	Court terme	1	\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de l'analyse</li> </ul>

PORTEUR(S) ET PARTENAIRE(S) POTENTIELS DU PROJET	CONDITIONS PARTICULIÈRES DE RÉUSSITE	AUTRES INFORMATIONS
Groupe conseil Agricole des Hautes-Laurentides CLD d'Antoine-Labelle MAPAQ UPA RIDL et RIDR		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon les données compilées par les intervenants en agroenvironnement de la région, la MRC pourrait accueillir une quantité de déjections équivalente à celle produite par 100 000 porcs à l'engraissement sans que les seuils fixés par le MDDELCC ne soient atteints.</li> </ul>



## Soutien aux initiatives agrotouristiques des entreprises agricoles

### Mise en contexte

Le secteur agrotouristique est peu développé dans la MRC d'Antoine-Labelle. Comme la région est éloignée des grands centres, il est donc plus complexe d'attirer des visiteurs strictement pour participer à des activités de nature agroalimentaire et agrotouristique. Toutefois, les possibilités de développement existent, car les caractéristiques du territoire et la diversité des produits offerts permettent à la MRC de se démarquer. Parallèlement, la clientèle touristique et les villégiateurs de la région profitent d'activités axées sur la « nature », thématique à privilégier pour développer l'offre agrotouristique dans la MRC.

### Enjeux liés

- Développement de la filière agrotouristique
- La vitalité des activités agricoles sur le territoire

### Résultat envisagé

De nouvelles initiatives d'agrotourisme sont développées dans la région.

### Objectif

Accompagner les producteurs agricoles intéressés à mettre sur pied des activités de nature agrotouristique sur le territoire.

ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESSOURCES REQUISES		INDICATEUR CIBLE(S)
		humaines	matérielles	
18.1 Réaliser un inventaire des marchés publics, des entreprises effectuant de l'autocueillette et de la vente à la ferme, ainsi que des tables champêtres de la région.	Court terme	1	\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de l'inventaire</li> </ul>
18.2 Élaborer un diagnostic et une stratégie pour le développement de l'agrotourisme en identifiant notamment la clientèle visée, les secteurs de développement et les moyens de promotion (voir également l'action 11.1 et 18.3).	Moyen terme	2	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation du diagnostic et de la stratégie de développement de l'agrotourisme</li> </ul>
18.3 Mettre sur pied et animer une table d'échanges sur l'agrotourisme : organisation et diffusion des formations, complémentarité des entreprises, coordination d'événements ponctuels, partage d'expériences, clientèle visée, etc.	Moyen terme	1	\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rencontres organisées</li> <li>• 2 rencontres par année</li> <li>• Nombre de producteurs participant aux tables</li> </ul>
18.4 Bonifier et tenir à jour le contenu du volet "Saveurs" du site Web Tourisme Hautes-Laurentides : présentation des éléments, promotion, etc. Assurer une cohérence avec le guide en format papier et la promotion aux bureaux d'accueil touristique.	Court terme	1	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour du volet « Saveurs » du site Web</li> </ul>

PORTEUR(S) ET PARTENAIRE(S) POTENTIELS DU PROJET	CONDITIONS PARTICULIÈRES DE RÉUSSITE	AUTRES INFORMATIONS
CLD d'Antoine-Labelle MAPAQ		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet sur l'agrotourisme est intimement lié aux projets 11, 14 et 16 du plan d'action.</li> <li>• La caractérisation des paysages agricoles et des bâtiments patrimoniaux en zone agricole sera traitée dans le cadre de l'élaboration du prochain Schéma d'aménagement et de développement de la MRC d'Antoine-Labelle</li> </ul>

# Équipe DE RÉALISATION

## COORDINATION, RECHERCHE, RÉDACTION ET CARTOGRAPHIE

JACKLINE WILLIAMS, directrice générale, MRC d'Antoine-Labelle  
JOCELYN CAMPEAU, directeur, Service de l'aménagement du territoire, MRC d'Antoine-Labelle  
EMMANUELLE MARCIL, directrice adjointe, Service de l'aménagement du territoire, MRC d'Antoine-Labelle  
LOUIS GARON, chargé de projet – Schéma d'aménagement et de développement, MRC d'Antoine-Labelle  
CATHERINE GOULET-THIBAUDEAU, agente de développement rural, CLD d'Antoine-Labelle  
GINETTE MANN, technicienne en cartographie et géomatique, MRC d'Antoine-Labelle

## COMITÉ TECHNIQUE DU PDZA

DANIEL PILON, directeur général, CLD d'Antoine-Labelle  
FRÉDÉRIC HOULE, directeur adjoint, CLD d'Antoine-Labelle  
SYLVAIN LEDUC, représentant producteur, Comité consultatif agricole de la MRC d'Antoine-Labelle  
BERNARD ÉMARD, représentant citoyen, Comité consultatif agricole de la MRC d'Antoine-Labelle  
LYZ BEAULIEU, représentante de la Commission d'aménagement de la MRC d'Antoine-Labelle  
AIMÉ LACHAPPELLE, représentant de la Commission d'aménagement de la MRC d'Antoine-Labelle  
GUILLAUME CHAREST-HALLÉE, aménagiste, UPA Outaouais-Laurentides  
MARIO LAUZON, président de l'UPA de la Lièvre  
GUY LEGAULT, représentant de la production laitière, UPA de la Lièvre  
NORMAND FOISY, représentant de la production acéricole, UPA de la Lièvre  
MICHEL GENEST, représentant de la production ovine, UPA de la Lièvre  
GUILLAUME LACHAINE, représentant de la production bovine et de la relève agricole, UPA de la Lièvre  
PIERRE DUFORT, agronome, MAPAQ (Mont-Laurier)  
PIERRE-OLIVIER QUESNEL, conseiller en aménagement et développement rural, MAPAQ (Laurentides)  
MARC MONGEON, conseiller en aménagement du territoire, MAMOT (Laurentides)  
CATHERINE LUSSIER, représentante du Groupe conseil Agricole des Hautes-Laurentides  
JANIE LARIVIÈRE, directrice générale, COBALI  
STÉPHANIE DANEAU, responsable du Plan directeur de l'eau, COBALI  
ANDRÉE GAGNON, représentante du Club acéricole des Pays-d'en-Haut  
MARIO LANTHIER, directeur général, Syndicat des producteurs forestiers de Labelle  
LOUIS-MARCEL CARON, représentant de la Coopérative La Belle Saveur

## COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Jusqu'en novembre 2013 :

MICHEL DION, Maire de Kiamika  
GILBERT PILOTE, Maire de Ferme-Neuve  
SYLVAIN LEDUC, représentant producteur  
BERNARD ÉMARD, représentant citoyen  
PIERRE FORGET, représentant producteur  
MARIO LAUZON, président de l'UPA de la Lièvre

À partir de novembre 2013 :

CÉLINE BEAUREGARD, Mairesse de La Macaza  
GILBERT PILOTE, Maire de Ferme-Neuve  
MARIO LAUZON, président de l'UPA de la Lièvre  
BERNARD ÉMARD, représentant citoyen  
SYLVAIN LEDUC, représentant producteur  
PIERRE FORGET, représentant producteur

## COMMISSION D'AMÉNAGEMENT

Jusqu'en Novembre 2013 :

ROGER LAPOINTE, préfet, MRC d'Antoine-Labelle  
MICHEL ADRIEN, Maire de Mont-Laurier  
FRANCINE ASSELIN-BÉLISLE, Mairesse de Lac-Saguay  
LYZ BEAULIEU, Mairesse de Notre-Dame-de-Pontmain  
DÉBORAH BÉLANGER, Mairesse de Rivière-Rouge  
AIMÉ LACHAPPELLE, Maire de Sainte-Anne-du-Lac  
GILBERT PILOTE, Maire de Ferme-Neuve  
NORMAND ST-AMOUR, Maire de Chute-Saint-Philippe

À partir de novembre 2013 :

LYZ BEAULIEU, préfète, MRC d'Antoine-Labelle  
MICHEL ADRIEN, Maire de Mont-Laurier  
FRANCINE ASSELIN-BÉLISLE, Mairesse de Lac-Saguay  
DÉBORAH BÉLANGER, Mairesse de Rivière-Rouge  
GEORGES DÉCARIE, Maire de Nomingue  
ANDRÉ-MARCEL ÉVÉQUOZ, Maire de Mont-Saint-Michel  
GILBERT PILOTE, Maire de Ferme-Neuve  
NORMAND ST-AMOUR, Maire de Chute-Saint-Philippe

## L'équipe de réalisation du PDZA tient également à souligner la participation de plusieurs intervenants de la communauté agricole de la région dont :

MARTIN AUGER, Agronome, Conseiller en transformation alimentaire au MAPAQ (Mont-Laurier)  
ANDRÉ FALARDEAU, Producteur agricole, L'Ascension  
JACQUES GAGNON, Agronome, Conseiller horticole au MAPAQ (Mont-Laurier)  
GAÉTAN LEFEBVRE, Ingénieur, MAPAQ (Mont-Laurier)  
HUGO LÉONARD, T.P., Expert-conseil spécialisé en production bovine, animales et végétales à la Coop Agrodor  
MAUDE PICHÉ, Agronome, Conseillère en production animale et végétale à la Meunerie Du-Moulin  
GILLES TURGEON, Directeur général, Laiterie des Trois Vallées.

## RÉFÉRENCES

Institut de la statistique du Québec, 2014. Coup d'œil sur les régions et les MRC. [En ligne]

[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region\\_15/region\\_15\\_00.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_15/region_15_00.htm)

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), 2011a. Cultures de couverture : les pratiques agricoles de conservation. [En ligne]

[www.agrireseau.qc.ca/agriculturebiologique/documents/Cultures%20de%20couverture\\_2011.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/agriculturebiologique/documents/Cultures%20de%20couverture_2011.pdf)

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (Direction régionale des Laurentides), 2014. Portrait de l'industrie bioalimentaire des Laurentides 2014. [En ligne]

[www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/PortraitindustriebioalimentaireLaurentides.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/PortraitindustriebioalimentaireLaurentides.pdf)

